

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9431

Samedi/Dimanche 2-3 Octobre 2021

La vie normale *On y est presque*

*Couvre-feu allégé, hammams et salles
de sport rouverts...*



Lire page 4

Maitre Abdelkebir Tabih décortique les lacunes juridiques de l'arrêt du tribunal de l'UE



Aziz Idamine : La décision de la CJUE n'a pas de répercussions ni d'impact immédiat étant donné que la procédure de recours en suspendra l'effet pendant un ou deux ans au moins

Pages 2-3

Les séniors représentent près de 12% de la population totale



Plus de personnes âgées souffriront de maladies chroniques à l'horizon 2030

Page 5

Interview croisée
Imane Feriani, Abdelhadi Benbella et Jean-baptiste Valadié
L'art n'a pas d'âge



Pages 12-13

Botola Pro D1
Place au duel à distance entre le Wydad et le Raja



Page 23

Maître Abdelkébir Tabih décortique les lacunes juridiques de l'arrêt du tribunal de l'UE

La décision de la CJUE bafoue même les lois européennes

Actualité

Le tribunal de l'Union européenne annule les décisions du Conseil européen relatives, d'une part, à l'accord entre l'UE et le Maroc modifiant les préférences tarifaires accordées par l'UE aux produits d'origine marocaine et d'autre part, à leur accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable.

Maître Abdelkébir Tabih, avocat itihadi au barreau de Casablanca, s'inscrit en faux contre cette décision en procédant à une analyse juridique.

Selon lui, ce qui prouve l'illégalité de cette nouvelle mesure, c'est que le tribunal de l'UE n'a pas pris en compte la décision de la Cour de justice ayant annulé fin décembre 2016 l'arrêt de son tribunal daté du 10 décembre 2015 qui avait conclu à l'annulation partielle de l'accord agricole entre le Maroc et l'Union européenne. Pour rappel, la Cour de justice de l'UE avait refusé dans son arrêt (2016) « au Polisario le droit de représenter une hypothétique entité au Sahara et rappelle le droit international : c'est dans le cadre de l'ONU que les négociations pourront se faire, notamment sur la base de la proposition marocaine d'autonomie ».

« Ce qui est intrigant dans cette décision, c'est qu'elle bafoue même les lois européennes », a-t-il martelé. L'avocat itihadi a, en effet, souligné que le tribunal de l'UE est compétent seulement pour trancher à propos des diffé-



rends entre les pays de l'Union européenne en vertu de l'article 275 du Traité de fonctionnement de l'UE, « alors que dans le cas d'espèce, la Cour a traité une affaire qui concerne deux parties qui ne sont pas membres de l'UE, à savoir le Maroc et les miliciens du Polisario », a-t-il précisé. D'ailleurs, le même article dispose que « la Cour de justice de l'Union européenne n'est pas compétente en ce qui concerne les dispositions relatives à la politique étrangère et de sécurité commune, ni en ce qui concerne les actes adoptés sur leur base ».

En plus, Abdelkébir Tabih a sou-

souligné que les élections législatives de 2011 étaient transparentes et représentatives de la population du Sahara marocain. Le deuxième est la loi budgétaire des Etats-Unis au titre de l'année 2019 qui stipule explicitement que « les fonds alloués [au Maroc] sous le titre III, sont également utilisables à l'assistance au Sahara ».

Et le troisième document est la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

L'avocat itihadi a, par ailleurs, déploré que le Maroc s'intéresse davantage à l'aspect politique de cette question, alors qu'il faut prêter attention aux questions juridiques. « Certaines analyses se focalisent sur les aspects politiques. Il faut s'attaquer aux fondements juridiques de cette décision et démontrer, preuves à l'appui, qu'elle n'a aucune valeur juridique », a-t-il martelé.

Il y a lieu de souligner que le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et le Haut représentant/vice-Président de l'UE ont affirmé dans un communiqué conjoint que les deux parties « prendront les mesures nécessaires afin d'assurer un cadre juridique qui garantisse la poursuite et la stabilité des relations commerciales entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc ».

Mourad Tabet

La décision du Tribunal de l'UE, plus politique que juridique

La décision du Tribunal de l'Union européenne (UE) au sujet des accords agricoles et de pêche signés avec le Maroc est « plus proche d'une décision politique que juridique », a affirmé la Chambre des pêches maritimes de l'Atlantique-Sud.

La Chambre a exprimé dans un communiqué parvenu à la MAP son étonnement au sujet de cette décision entachée d'un vice de forme et de fond, d'autant plus que le Maroc n'est pas partie à ces procès qui demeurent une affaire européenne interne traitée par les organes et institutions de l'UE.

Cette décision est de premier ressort et susceptible d'appel, note le communiqué, rappelant qu'en 2015, un jugement de la même nature, émanant du Tribunal de l'UE, a été annulé en phase d'appel.

La décision n'a pas d'effet immédiat, étant donné que le Tribunal a retenu les effets des conventions récuses dans le jugement de premier ressort, précise la même source, ajoutant que les échanges commerciaux entre le Maroc et l'UE se poursuivront d'une manière normale, en dépit de cette décision non définitive.

Chaque fois que le Maroc renouvelle la signature de protocoles de coopération

dans les domaines de l'agriculture et de la pêche avec l'UE, il se trouve confronté à l'obstination des ennemis de l'intégrité territoriale du Maroc qui sont habitués à ce genre de manœuvres et intrigues pour contester la légalité et la légitimité de ces accords et protocoles, relève la même source.

La Chambre a également souligné que les manœuvres des ennemis de l'intégrité territoriale ne font que conforter la ferme conviction du Royaume quant au développement économique, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, en œuvrant conjointement avec les partenaires européens à redresser le cap selon des bases juridiques.

L'UE et les partenaires européens poursuivront leurs efforts, conformément à leurs positions de principe favorables à tous les accords de partenariat que le Maroc signe constamment, sur la base du statut avancé dont jouit le Royaume auprès de l'UE, poursuit la Chambre.

En outre, elle a exprimé sa confiance dans l'avenir des relations unissant le Maroc à l'UE, assurant ainsi le maintien du partenariat et de coopération au sujet des accords agricoles et de pêche et la préservation des intérêts mutuels des deux parties.

Irina Tsukerman, juriste américaine

La décision du tribunal européen interpelle sur son indépendance et son objectivité

La décision en 1ère instance du Tribunal de l'Union européenne (UE) concernant les accords agricoles et de pêche avec le Maroc « soulève des questions sur l'indépendance et l'objectivité de la Cour, qui prend des mesures extrêmes, sur la base d'arguments d'une organisation armée et de ses relais, pour s'ingérer dans les accords commerciaux entre États », a affirmé la juriste américaine, Irina Tsukerman.

Au cours des dernières années en particulier, la Cour a subi des pressions de la part de diverses ONG droits-de-l'Homme liées au Polisario et basées en Europe, qui avancent qu'en se livrant à des échanges commerciaux avec le Maroc impliquant le Sahara, l'UE enfreint les droits de la population sahraouie, comme le Polisario le prétend, a souligné, dans une déclaration à la MAP, l'avocate des droits de l'homme basée à New York.

« En réalité, l'action de la Cour représente une ingérence inacceptable et inappropriée du pouvoir judiciaire dans la politique étrangère entre entités souveraines et ignore la réalité sur le terrain », a-t-elle ajouté, estimant que « la Cour n'a pas de compétence pour trancher de telles questions ».

Selon Mme Tsukerman, une spécialiste de la région MENA, le Tribunal de l'UE « a cédé aux groupes de pression mensongers sans prendre le temps d'enquêter sur ces allégations inappropriées, à l'heure même où un nombre croissant de pays ouvrent des représentations diplomatiques au Sahara marocain ». La Cour se révèle être ainsi un organe « militant et po-

litisé plutôt qu'un arbitre neutre », a ajouté la juriste américaine pour laquelle « les postures judiciaires sont préjudiciables à l'ensemble du système démocratique en Europe, aux relations internationales, à la stabilité entre l'Afrique du Nord et l'UE ainsi qu'aux personnes les plus vulnérables qui sont les victimes de groupuscules manipulateurs, à l'instar du Polisario ».

« L'Algérie est le principal soutien du Polisario, et l'on ne peut que supposer que le financement de ces campagnes de désinformation provient également de la junte d'Alger », a ajouté l'experte.

Et de rappeler que c'est bien le Polisario et ses agents qui sont « corrompus, et impliqués dans le terrorisme et la violence qui vont à l'encontre de toutes les normes des droits humains et des lois internationales », se demandant comment les ONG qui les soutiennent peuvent ignorer le détournement de l'aide humanitaire européenne par la bande aux commandes du mouvement armé. « Plutôt que de représenter les intérêts de toutes les parties concernées, la Cour agit en tant qu'avocat partisan », a-t-elle enchaîné, rappelant la préoccupation exprimée par les milieux politiques et économiques en Europe, entre autres, sur les intérêts locaux des pêcheurs et agriculteurs.

« En Espagne, les responsables du gouvernement aux niveaux central et local comprennent non seulement les besoins et les intérêts de leurs propres électeurs, mais aussi le fait que le soi-disant mouvement d'indépendance est une fiction juridique qui n'a aucune légitimité sur le terrain », a conclu la juriste américaine.

Aziz Idamine : La décision de la CJUE n'a pas de répercussions ni d'impact immédiat étant donné que la procédure de recours en suspendra l'effet pendant un ou deux ans au moins

Le tribunal de l'UE a rendu, ce mercredi 29 septembre, son jugement concernant le recours en annulation des décisions du Conseil européen, au sujet des accords agricoles et de pêche avec le Maroc. Il les annule en maintenant leurs effets pendant une durée indéterminée. Le Conseil européen dispose de deux mois pour déposer un pourvoi. Qu'en est-il du fondement juridique de cette décision, de sa teneur et de ses effets ? Pour répondre à ces questions et à tant d'autres, Libération s'est entretenu avec Aziz Idamine, chercheur en droit international et expert international en droits de l'Homme.

Libé : La décision du tribunal européen était-elle prévisible ou attendue ?

Aziz Idamine : La décision rendue le 29 septembre 2021 concernant le partenariat pour l'agriculture et la pêche entre le Maroc et l'Union européenne (UE), nous ramène au même scénario qui s'est produit en 2012, lorsque le Front Polisario a déposé une plainte contre l'accord de pêche conclu entre l'UE et le Maroc, considérant que son application au Sahara allait à l'encontre du droit international et des engagements de l'UE. La requête a été examinée par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a tranché en faveur du Polisario en suspendant cet accord. La Commission européenne a par la suite contesté cette décision en considérant que le Front Polisario ne peut pas être considéré comme personne morale ayant la capacité juridique pour porter des affaires devant les ju-



ridictions européennes.

Afin de contourner ce vice de forme, le Front Polisario, avec le soutien de l'Algérie, a eu recours à une organisation non gouvernementale, l'Association britannique "Adalah", pour qu'elle porte plainte à sa place. Une décision a été prise en 2016 appelant à réviser les annexes de l'accord qui concerne le Sahara tout en préservant le fond de l'accord, ce qui a poussé le Maroc et l'UE à opérer des modifications techniques en 2018, sans compromettre la quintessence dudit accord.

Nous sommes donc face à un processus interminable puisque l'Union européenne fera, de nouveau, appel au motif qu'il existe une jurisprudence contestant le statut juridique du Polisario.

Qu'en est-il de la teneur de ladite décision ?

Il y a trois observations concernant cette décision. La première est qu'elle a confirmé le statut juridique du Front Polisario. Au gré d'une lecture juridique qui ne cadre pas avec l'article 263 du statut européen. Ladite décision du tribunal européen a donc été bel et bien adoptée et interprétée en contradiction avec l'esprit de cet article.

L'autre observation est relative à la décision de modifier le

deuxième annexe relatif aux produits agricoles d'origine sahraouie ainsi que le quatrième annexe (concernant les poissons en provenance de l'océan jouxtant le Sahara) avec, par ailleurs, la nécessité de consulter les Sahraouis sur ce partenariat.

Concernant les Protocoles 2 et 4, ils seront modifiés selon le même scénario de celui de 2016, c'est ce qui ressort, d'ailleurs, de la déclaration conjointe du haut représentant de l'Union européenne chargée de la politique étrangère, Joseph Borrell et du ministre marocain des Affaires étrangères Nasser Bourita, qui ont souligné que « nous prendrons les mesures nécessaires pour sécuriser le cadre juridique ». Ce qui garantit la continuité et la stabilité des relations entre les deux parties.

Quant à la consultation des Sahraouis, le Maroc a mis en place au Sahara des institutions élues et d'autres nommées, mais ce mécanisme demeure impossible à opérer vis-à-vis des personnes qui vivent dans un autre pays, l'Algérie. En effet, le Maroc n'a aucune autorité administrative sur les habitants de Tindouf puisque c'est l'Algérie qui est dotée de cette autorité politique et administrative. D'autant plus que le Maroc ne connaît ni leur nombre ni leur identité, étant

donné que l'Algérie et le Polisario s'opposent au recensement exigé par l'ONU. Nous sommes ainsi confrontés à une « condition » impossible à réaliser. Mais, elle peut être surmontée en appel après la présentation de tous les documents juridiques et tenants et aboutissants nécessaires.

La troisième observation se rapporte au paragraphe qui stipule que « des effets desdites décisions sont maintenus pendant une certaine période, car leur annulation avec effet immédiat est susceptible d'avoir des conséquences graves sur l'action extérieure de l'Union et de remettre en cause la sécurité juridique des engagements internationaux auxquels elle a consenti ».

Dans ce paragraphe, on relève le caractère politique de la décision du tribunal européen. En effet, cette instance a pour prérogative d'examiner uniquement les aspects juridiques et n'a pas le droit d'évoquer d'éventuelles « conséquences désastreuses sur les activités extérieures. Le tribunal a fait prévaloir plutôt les intérêts commerciaux de l'UE au détriment de ce qu'il considère comme violations des lois ».

Cela étant, peut-on parler de répercussions ou d'effets immédiats de cette

décision de la CJUE ?

Jusqu'à présent, cette décision n'a pas de répercussions ni d'effets immédiats étant donné que la procédure de recours suspendra l'effet de cette décision pendant un ou deux ans au moins. Mais d'un point de vue politique, la diplomatie marocaine devra s'employer à contenir les actions visant la reconnaissance juridique de la personnalité morale du Front Polisario.

Les efforts déployés dans ces sens doivent associer les habitants et les représentants de la population des provinces du sud en impliquant également les organisations de la société civile, ainsi que les instances et réseaux internationaux amis du Maroc.

D'aucuns avancent que la dernière décision du tribunal européen ne concerne pas le Maroc, qu'il s'agit plutôt d'une affaire d'abord de l'UE ajoutant qu'il faut chercher d'autres partenariats et marchés commerciaux alternatifs en Asie et en Afrique. Personnellement, je m'inscris en faux contre cette idée. A mon sens, le Maroc est concerné par cette décision foncièrement politique du fait qu'elle porte atteinte à notre intégrité territoriale.

Propos recueillis par Hassan Benteleb

La vie normale On y est presque

Dans les tuyaux depuis plusieurs jours, l'assouplissement des mesures restrictives a enfin été acté par le gouvernement. Qu'est-ce qui a changé? D'abord, l'interdiction des déplacements nocturnes au niveau national s'étend désormais de 23H à 05H. Ensuite, les déplacements des personnes entre les préfectures et provinces sont possibles à condition d'être en possession d'un pass vaccinal ou d'une autorisation administrative de déplacement délivrée par les autorités

territoriales compétentes", précise le communiqué du gouvernement.

En repoussant l'heure du couvre-feu, les autorités ont par ricochet fixé les horaires de fermeture des commerces, restaurants et cafés à 23h au lieu de 21h. L'unique condition étant de ne pas dépasser 50% de leur capacité d'accueil. Cette capacité d'accueil est limitée à 75% concernant les transports publics. En revanche, s'agissant des rassemblements et autres activités dans les espaces ouverts et fermés, elle est limitée à 50 personnes. Il est possible de dépasser ce nombre, mais seulement à condition de demander et obtenir une autorisation des autorités locales.

La palme de la bonne nouvelle est détenté par les salles de sport et les Hammams. Ils sont désormais autorisés à reprendre leurs activités. Certes, dans la limite de 50% de leur capacité, mais c'est mieux que rien. Pour le gouvernement, le maintien de toutes les autres mesures restrictives précédemment décidées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire est impératif pour ne pas retomber dans nos travers.

Car pour en arriver là, il a fallu l'implication de l'ensemble des citoyennes et des citoyens. Raisons pour lesquelles, la situation sanitaire s'est fortement améliorée. D'après Abdelkrim Meziane Belfquih, chef de la division des mala-



dies transmissibles au ministère, "l'étude des indicateurs de suivi de la situation épidémiologique, du 14 au 27 septembre, montre que la tendance baissière se poursuit depuis sept semaines pour ce qui est des contaminations par la Covid-19". En chiffres, cela se traduit par des cas positifs passés de plus de 15.000 cas hebdomadaires il y a 2 semaines à moins de 10.000 cas la semaine dernière, soit une baisse de 36%.

La baisse du taux de reproduction n'y est pas étrangère. Idem pour le taux de positivité qui est passé de 12 à 8%

en deux semaines. Sans surprise, le nombre de cas actifs a baissé de 43% passant de 30.000 à moins de 17.000 cas actifs lundi. Les cas critiques ne sont pas en reste, avec une diminution de l'ordre de 35%. Lundi, ils étaient 1.148, alors que deux semaines auparavant, 1.764 citoyennes et citoyens séjournaient dans les structures hospitalières dédiées aux cas atteints d'une forme grave du Sars-Cov-2. D'ailleurs, le taux d'occupation des lits réservés aux cas critiques se situe actuellement aux alentours de 21% contre 33% au 14 sep-

tembre.

Bref, ce semblant de retour à la normale n'est qu'un premier pas vers un monde où l'on devra certainement cohabiter avec le nouveau coronavirus. Notamment avec le concours d'une campagne de vaccination qui ne cesse de progresser vers l'objectif de vacciner entre 30 et 35 millions de Marocains. Pour le moment, 22.632.510 personnes ont reçu une dose du vaccin anti-Covid et 19.069.557 ont complété leurs schémas vaccinaux.

C.C



*Couvre-feu allégé,
hammams et salles
de sport rouverts...*

Plus de 7,5 millions d'élèves ont repris le chemin de l'école



Plus de 7,5 millions d'élèves ont retrouvé vendredi leurs salles de cours, après des vacances plus longues que d'habitude sur fond épidémiologique.

Cartable sur le dos et tablier bien repassé, les élèves rejoignent les bancs de l'école au premier jour d'octobre qui coïncide avec le début de l'allègement des restrictions sanitaires, au regard des résultats positifs enregistrés dans la courbe des infections et des avancées de la campagne de vaccination.

Il s'agit de la deuxième rentrée scolaire sous la pandémie de Covid-19. Certains parents se disent prêts à

entamer une vie "presque normale", alors que d'autres se penchent plutôt pour un enseignement à distance en dépit de l'amélioration de la situation épidémiologique.

Pour Asmae et Adil, l'encadrement et l'accompagnement de leur fils Mohcine pendant les vacances scolaires, particulièrement au mois de septembre, était une étape indispensable pour une reprise progressive des cours.

"L'année scolaire précédente n'était pas de tout repos pour notre enfant", ont-ils déclaré à la MAP. "En effet, entre enseignement semi-présentiel, situation épidémiologique et

examens de fin d'année, Mohcine avait fourni d'énormes efforts pour relever un triple défi", ont-ils relevé.

Cette année, la famille se soulage de la mise en place de l'enseignement présentiel, car leur fils pourra ainsi "retrouver une vie normale d'écolier et passer plus de temps avec ses amis et professeurs, tout en respectant les mesures sanitaires pour éviter toute infection au virus".

Pour sa part, Souad Serghini, professeure d'économie générale en lycée qualifiant, a indiqué que cette rentrée scolaire se rapproche de "la normale", grâce à la vaccination des élèves et la baisse de la courbe des infections. Les cours pourront se dérouler de façon fluide et sereine, s'est-elle réjouie. "Les élèves vont de nouveau reprendre leurs habitudes de classe et se préparer à réaliser leurs objectifs et relever le défi de la réussite", a elle dit.

Après trente années de carrière, a-elle poursuivi, "c'est toujours le même plaisir de retrouver mes élèves à chaque nouvelle rentrée scolaire et de les aider tout au long de l'année à progresser et à bénéficier d'une formation de qualité". Elle n'a pas caché son soulagement quant à la mise en place d'un protocole sanitaire dans les différents établissements publics et privés, à même de garantir la sécurité sanitaire pour tous.

Dans le souci de garantir la sécurité sanitaire des apprenants, enseignants, cadres pédagogiques et administratifs, le ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a mis à jour le protocole sanitaire, en collaboration avec le ministère de la Santé.

En outre, le ministère avait préalablement annoncé plusieurs mesures qui concernent les départements de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et celui de la formation professionnelle.

S'agissant de l'éducation nationale, il a été décidé d'actualiser les programmes scolaires pour la saison 2021-2022, afin d'adapter leurs différentes étapes à la nouvelle date de démarrage effectif des cours, notamment les vacances scolaires, les devoirs et les examens en vue de préserver le temps scolaire et d'achever les cours.

Côté enseignement supérieur et recherche scientifique, des concours d'accès seront organisés à distance pour les filières sélectives (licence professionnelle, master), en plus de la diffusion télévisée de cours produits par les universités nationales, selon une programmation spécifique.

Sur le registre de la formation professionnelle, une adéquation du calendrier avec les programmes de formation a été décidée et tous les stagiaires seront tenus informés des modalités de la rentrée, en prévision des stages et de la possibilité d'organiser des séances de révision à distance.

Ainsi, en plus des plateformes numériques de formation et d'étude, toutes les conditions ont été réunies pour réussir le lancement de cette nouvelle année scolaire et permettre aux élèves, étudiants et stagiaires de poursuivre sereinement leur cursus scolaire, universitaire ou professionnel.

Fait significatif, la rentrée scolaire de ce 1er octobre coïncide avec l'allègement des mesures sanitaires, compte tenu de l'amélioration progressive de la tendance des contaminations au coronavirus. Ces mesures portent désormais, en substance, sur l'interdiction des déplacements nocturnes au niveau national de 23H00 à 05H00, l'autorisation des déplacements des personnes entre les préfectures et provinces, à condition de présenter un Pass vaccinal ou une autorisation administrative de déplacement délivrée par les autorités territoriales compétentes.

Par Maha Rachid
(MAP)

Les séniors représentent près de 12% de la population totale

L'effectif des personnes âgées de 60 ans et plus avoisine 3,4 millions et représentent 11,7% de la population totale en 2021, selon le Haut Commissariat au Plan (HCP).

L'effectif des personnes âgées au Maroc a enregistré un accroissement en 2021 par rapport à 2004, où cette catégorie n'était que 2,4 millions, soit 8% de la population totale, indique une note d'information du HCP à l'occasion de la journée internationale des personnes âgées, célébrée le 1er octobre de chaque année.

Cette évolution est due à l'amélioration de l'espérance de vie de la population et de la chute de la fécondité, ajoute la même source, soulignant qu'au terme de la deuxième décennie du nouveau millénaire, le Maroc, à l'instar de plusieurs pays, est en voie d'achever sa transition démographique.

Selon les projections démographiques réalisées par le Haut-commissariat au Plan, d'ici 2030, l'effectif des aînés de 60 ans et plus atteindrait un peu plus de six millions, soit une augmentation de 42% par rapport à 2021 et représenterait 15,4% de la population. Si actuellement un peu plus de la moitié (51%) des séniors sont des femmes, leur part atteindrait 52,2% en 2030, en raison de l'augmentation plus rapide de l'espérance de vie à la naissance chez le sexe féminin.

Pour la répartition géographique, le HCP précise qu'en rai-



son principalement de l'exode rural passé, l'effectif des personnes âgées va s'accroître plus rapidement en milieu urbain qu'en milieu rural. Ainsi, les personnes âgées en milieu urbain verront leur effectif se multiplier par 1,5 fois entre 2021 et 2030, passant de 2,8 millions en 2021 à près de 4,2 millions vers 2030. Par contre, en milieu rural, l'effectif des "aînés" va connaître une multiplication par un coefficient de 1,2 en passant au cours de la même période de 1,5 million à environ 1,8 millions.

Les disparités démographiques régionales resteront importantes, note le HCP, faisant savoir que trois groupes de régions peuvent être distingués, celles dont les poids démographiques des personnes âgées sont substantiels, à savoir, l'Oriental, Béni Mellal-Khénifra, Grand Casablanca-Settat et Fès-Meknès avec des part de plus de 13%, celles où ils sont faibles, Laâyoune-Sakia El Hamara, Ed-dakhla-Oued Eddahab (un poids de moins 7,5%).

Celles les plus nombreuses affichant une proportion de personnes âgées au voisinage de la moyenne nationale : Souss-Massa et Guelmim-Oued Noun, Rabat-Salé-Kénitra, Drâa-Tafilet, Marrakech-Safi, et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Cette typologie est valable aussi bien en 2021 qu'en 2030 bien qu'au sein de chaque groupe l'ordre d'importance ne serait pas toujours maintenu.

Evocant les âgés de 70 ans et plus, le HCP souligne que ces personnes méritent une attention par-

ticulière car elles sont les plus vulnérables face à la maladie, au handicap et à la précarité des conditions de vie.

Sous l'effet de l'amélioration des conditions de survie, leur effectif, s'accroîtra rapidement passant de 1,6 million de personnes en 2021 à près de 2,6 millions en 2030, soit une augmentation de 63%.

En termes relatif, leur poids démographique pourrait atteindre 6,7% en 2030 au lieu de 4,4% actuellement.

Plus de personnes âgées souffriront de maladies chroniques à l'horizon 2030

A l'horizon 2030, plus de personnes âgées souffriront de maladies chroniques avec une limitation fonctionnelle, selon le Haut Commissariat au Plan (HCP).

Cette évolution annonce les difficultés auxquelles seraient confrontées les caisses de retraite et le système de santé puisqu'il devrait à la fois faire face aux maladies transmissibles caractéristiques des pays en développement et aux maladies de la vieillesse de longue durée reconnues être très coûteuses, indique une note d'information du HCP à l'occasion de la journée internationale des personnes âgées.

Si actuellement avec une prévalence des maladies chroniques de près de 64,4% touchant pas moins de 2,7 millions de personnes âgées, en supposant que ce taux restera constant dans un avenir proche, il faut compter sur environ 3,9 millions de personnes âgées dans cette situation en 2030 ceci sans compter les conséquences dues au coronavirus.

En outre, en raison de l'augmentation des problèmes de santé chroniques, le vieillissement entraîne souvent une augmentation du nombre de personnes à risque d'invalidité. En examinant spécifiquement l'incapacité fonctionnelle, définie sur le plan opérationnel comme la difficulté à effectuer une ou plusieurs activités de la vie quotidienne, la part des personnes âgées dans cette situation selon l'enquête du ministère de la Santé s'élève à 45,7%.

En supposant ce taux constant pour l'avenir, l'effectif des personnes avec incapacité fonctionnelle serait d'environ 2,8 millions en 2030 contre 1,9 million actuellement. Bien qu'il s'agisse de situations hypothétiques, les prévalences de maladies chroniques ou de limitation fonctionnelle ne sont jamais constantes, cet exercice met en exergue l'ampleur de l'impact du vieillissement sur le système de santé, ce qui augmentera inévitablement la demande de services de santé, les dé-

penses médicales et le fardeau des soins de longue durée à un moment où le Maroc s'appête à généraliser la couverture médicale à toute sa population.

Pour les âgés de 70 ans et plus, cette population est la plus susceptible d'avoir des maladies chroniques et de tomber dans une situation de dépendance à même d'induire une demande qui suppose un renforcement conséquent de l'offre de soins et de prise en charge adaptée aux besoins spécifiques à ces âges.

L'effectif des personnes âgées de 70 ans et plus avec au moins une maladie chronique atteindrait 1,9 million au lieu de 1,2 million actuellement, également, la part des personnes de 70 ans et plus avec une incapacité fonctionnelle serait d'environ 1,7 million en 2030 au lieu de 1,1 million en 2021.

L'effectif des personnes âgées de 60 ans et plus avoisine 3,4 millions et représentent 11,7% de la population totale en 2021, enregistrant un accroissement par rapport à 2004.

Etudiants après 40 ans Pourquoi pas ?

Reprenant ses études universitaires au Maroc après 30 ans, 40 ou plus est devenu possible. Après une visite à l'université Hassan 2 (ain chock) à Casablanca, nous avons rencontré des étudiants qui paraissent plus âgés que leurs professeurs. Ils se mêlent aux plus jeunes, créent des groupes de révision et n'hésitent pas à demander de l'aide à leurs jeunes camarades pour apprendre le PowerPoint et les autres outils informatiques qu'ils ne maîtrisent pas.

Cette tendance devrait s'accroître du fait des facilités offertes par l'université et les professeurs qui n'hésitent pas à poster cours et exercices à leurs étudiants. Une collaboration très rare dont les étudiants (notamment des études en français) en sont fiers et reconnaissants.

Nous avons demandé les raisons de ce retour nostalgiques à quelques étudiantes (les femmes sont plus présentes).

Zahra, Siham, Naima sont enseignantes dans des écoles privées et rêvent de pouvoir rejoindre le secteur public. Bouchra, 46ans, sourit aux lèvres : " j'en ai envie depuis le départ de ma fille en France. J'en profite pour renouveler ma vie, le diplôme n'est pas mon but et le savoir n'a pas d'âge ".

Bacheliers, diplômés, anciens universitaires, femmes au foyer et mêmes titulaires de licences dans d'autres facultés marocaines, une panorama très varié même surprenant qui ne pourrait que projeter l'image d'un Maroc de modernité et de culture.

Awatif loukili



L'UE veut sortir en 2022 du régime d'exception lié à la pandémie



La Commission européenne a annoncé jeudi qu'elle souhaitait mettre fin en juin 2022 à l'assouplissement exceptionnel des aides d'Etat introduit pendant la crise de Covid-19 pour aider les entreprises en difficulté.

Prenant acte de la forte reprise économique depuis le printemps, Bruxelles "a envoyé aux Etats membres, pour consultation, un projet de proposition visant à prolonger jusqu'au 30 juin 2022 l'encadrement temporaire des aides d'Etat, tout en définissant la voie à suivre en vue de [sa] suppression progressive", précise un communiqué.

Ce régime d'exception, introduit depuis mars 2020, devait expirer fin 2021. Il a per-

mis aux Etats membres de verser un total de 3 milliards d'euros d'aides pour sauver des entreprises touchées par la crise économique liée à la pandémie de Covid-19.

En temps normal, ces aides ne sont autorisées qu'au compte-gouttes par Bruxelles afin de garantir une concurrence équitable et ne pas subventionner des canards boiteux. "Nous voyons enfin la lumière au bout du tunnel, avec une forte reprise de l'économie européenne (...).

Dans le même temps, nous devons être conscients des disparités entre les Etats membres et de la nécessité d'éviter les +effets de falaise+ lors du retrait du soutien public", a déclaré la commissaire à la Concurrence, Margrethe Vestager, citée dans le communiqué.

Outre la prolongation de six mois, la Commission a proposé de compléter le dispositif actuel en autorisant des mesures de soutien à l'investissement, pour combler le retard accumulé durant la crise, ainsi que des mesures pour attirer des financements privés vers les entreprises, notamment les PME. Ces mesures additionnelles, destinées à conforter la reprise, resteraient en vigueur au-delà de juin 2022, même si leur durée reste limitée.

Les Etats membres ont désormais la possibilité "de formuler des observations" sur la proposition, a précisé l'exécutif européen. Selon les prévisions économiques de la Commission publiées à l'été, le PIB de l'UE devrait augmenter de 4,8% en 2021 et de 4,5% en 2022.

4^{ème} record consécutif de morts en Russie, les cas en hausse

Un nouveau record de morts et des contaminations qui grimpent en flèche: la Russie continuait vendredi d'être secouée par une grave quatrième vague de Covid-19 favorisée par le variant Delta et une campagne de vaccination laborieuse.

Pour le quatrième jour d'affilée, le pays a enregistré un record de décès quotidiens avec 887 morts liées au virus lors des dernières 24 heures, selon le bilan publié par le gouvernement. La veille, on avait enregistré 867 décès.

Par ailleurs, 24.522 nouvelles infections ont été recensées. Un niveau qui n'avait pas été atteint depuis le 22 juillet. Les cas sont principalement en hausse à Moscou (3.993) et Saint-Pétersbourg (2.281).

Depuis la mi-juin, la Russie est frappée brutalement par le variant Delta du virus, plus contagieux. L'épidémie est démultipliée par une campagne de vaccination poussive, le refus des autorités d'introduire des mesures sanitaires plus strictes, et le faible respect du port du masque au sein de la population.

Selon les chiffres du site spécialisé Gogov, seuls 29% des Russes sont actuellement complètement vaccinés, alors qu'il existe quatre vaccins nationaux. La Russie est le pays le plus meurtri d'Europe avec 208.142 morts, selon les chiffres du gouvernement.

Fin juillet, l'institut des statistiques Rosstat, qui possède une définition plus large des morts dues à la Covid-19, faisait lui état de plus de 350.000 décès. Les autorités se refusent pour l'heure à tout confinement, par crainte de fragiliser l'économie.

Au moins trois régions ont toutefois annoncé l'introduction d'un pass sanitaire. Une telle mesure n'est toujours pas à l'ordre du jour à Moscou, de loin le principal foyer épidémique du pays. Début juillet, la mairie avait mis en place un tel système pendant quelques jours, avant finalement d'y renoncer.

Après 18 mois de fermeture, l'Australie rouvrira ses frontières dans les semaines à venir



L'Australie commencera à rouvrir ses frontières le mois prochain, a déclaré vendredi le Premier ministre Scott Morrison, 18 mois après l'interdiction faite aux citoyens de voyager à l'étranger sans autorisation. Scott Morrison a déclaré que les Australiens vaccinés pourraient rentrer chez eux et voyager à l'étranger "dans les semaines à venir", dès lors que les objectifs de vaccination de 80% seront atteints.

"Le moment est venu de rendre leur vie aux Australiens. Nous nous y préparons, et

l'Australie sera prête à décoller, très bientôt", a déclaré Scott Morrison. Il a ajouté que les résidents vaccinés pourraient être en quarantaine à domicile pendant sept jours à leur retour, évitant ainsi la quarantaine obligatoire et coûteuse de 14 jours en hôtel imposée actuellement.

Le 20 mars de l'année dernière, l'Australie a introduit certaines des restrictions frontalières les plus strictes au monde en réponse à la pandémie de coronavirus.

Au cours des 560 derniers

jours, d'innombrables vols internationaux ont été cloués au sol, les voyages à l'étranger ont été réduits au minimum. Des familles ont été séparées sur plusieurs continents, des nationaux étant bloqués à l'étranger tandis que des résidents étrangers étaient bloqués dans le pays, incapables de voir leurs amis ou leurs parents.

Selon les données du ministère de l'intérieur, plus de 100.000 demandes d'entrée ou de sortie du pays ont été refusées rien qu'au cours des cinq premiers mois de cette année.

Amnesty appelle l'Algérie à cesser de poursuivre en justice militants pacifiques et journalistes

L'organisation de défense des droits humains, Amnesty International (AI) a appelé l'Algérie à "cesser d'invoquer de fausses accusations de terrorisme pour poursuivre en justice militants pacifiques et journalistes". "Les autorités algériennes se servent de plus en plus d'accusations liées au terrorisme formulées en termes vagues pour engager des poursuites contre des journalistes, des défenseurs des droits humains et des militants politiques", dénonce AI dans un communiqué.

Amnesty International a fait savoir que ces autorités "s'attachent à criminaliser deux organisations politiques en les qualifiant de 'terroristes' dans le cadre de la nouvelle répression qui vise la dissidence", rappelant qu'en juin, la définition du "terrorisme" a été modifiée afin de permettre de poursuivre les militants pacifiques et les voix critiques. Elle cite, dans ce sens, les cas des journalistes Hassan Bouras et Mohamed Mouloudj, "les dernières cibles de cette nouvelle tendance inquiétante".

Ces deux journalistes risquent d'être poursuivis pour des publications sur Internet critiquant les autorités et pour leur affiliation à deux organisations, le mouvement politique d'opposition Rachad, qui n'est pas enregistré, et le MAK (Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie), s'alarme-t-elle.

Citée dans le communiqué, Amna Guellali, directrice adjointe du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord à Amnesty International, a expliqué que "les autorités algériennes durcissent leurs méthodes visant à réduire au silence la dissidence pacifique en s'appuyant sur des accusations liées au terrorisme pour diaboliser et discréditer les militants pacifiques et les journalistes".



D'après elle, "ce n'est qu'un écran de fumée pour dissimuler la répression sévère exercée contre le militantisme". Elle a appelé à la libération immédiate de ces journalistes, estimant qu'"il est abject que ceux qui souhaitent exercer leur droit à la liberté d'expression soient poursuivis de manière aussi systématique". Elle a rappelé qu'en mai, le Haut conseil de sécurité algérien a qualifié le mouvement Rachad et le MAK d'entités "terroristes", ajoutant que depuis, des dizaines de personnes ont été arrêtées et poursuivies pour des

accusations de terrorisme, en raison de leurs liens présumés avec ces deux organisations, dont les défenseurs des droits humains et les journalistes Kadour Chouicha, Saïd Boudour et Djamil Loukil, ainsi que 12 autres militants politiques et de la société civile.

Et de préciser qu'en juin, la définition du terrorisme a été élargie dans l'article 87 bis du Code pénal, de sorte à y inclure le fait d'"œuvrer ou inciter (...) à accéder au pouvoir ou à changer le système de gouvernance par des

moyens non constitutionnels". "Rien ne laisse supposer que Hassan Bouras ou Mohamed Mouloudj ont fait quelque chose de mal si ce n'est exercer leur droit de s'exprimer librement", a commenté Amnesty international.

Pour Mme Guellali, il est clair que les autorités se servent de manière éhontée de la législation antiterroriste pour réduire au silence la dissidence. Pour rappel, une grande vague d'arrestations est menée contre de nombreux militants, journalistes et défenseurs des droits humains.

Selon le Comité national pour la libération des détenus (CNLD), environ 230 personnes croupissent dans les prisons algériennes en lien avec le mouvement de protestation pro-démocratie Hirak qui secoue le pays depuis 2019. D'après ce comité, la justice algérienne a inculpé ces détenus d'opinion et prisonniers politiques de divers graves délits comme le classique "atteinte à l'unité nationale" ou la traditionnelle appartenance à "une organisation étrangère complotant contre l'autorité de l'Etat".

Emmanuel Macron qualifie de "honte" les propos du Premier ministre malien sur un "abandon" par la France

Le président français Emmanuel Macron a qualifié jeudi de "honte" les accusations d'"abandon" du Mali par la France portées par le Premier ministre de transition Choguel Kokalla Maïga à la tribune de l'ONU. "J'ai été choqué. Ces propos sont inacceptables (...) Alors qu'hier un hommage national a été rendu à Maxime Blasco (soldat français tué au combat au Mali le 24 septembre), c'est inadmissible. C'est une honte et ça déshonore ce qui n'est même pas un gouvernement" issu de "deux coups d'Etat", a déclaré le chef de l'Etat en répondant à la radio RFI en marge du dîner de clôture de la saison Africa 2020 à l'Élysée.

Paris avait déjà fermement condamné ces derniers jours les propos tenus samedi par M. Maïga, qui a affirmé que l'annonce par Emmanuel Macron en juin de la réorganisation de la présence militaire française, avec la fin programmée de Barkhane, représentait "une espèce d'abandon en plein vol". "Je sais que les Maliens ne pensent pas ça", a estimé Emmanuel Macron, en soulignant que "la légitimité du gouvernement actuel", issu de deux coups d'Etat depuis 2020, était "démocratiquement nulle". "Nous sommes exigeants parce que nous sommes engagés, nous voulons lutter contre le terrorisme et pour la sécurité", a-t-il ajouté.

"Nous sommes là parce que l'Etat malien l'a demandé. Sans la France, le Mali serait dans les mains des terroristes", selon lui. Il a dit attendre des dirigeants de la junte "qu'ils respectent leurs engagements: qu'en février il y ait des élections, qu'ils fassent leur travail, c'est-à-dire le retour de l'Etat, ce qu'ils ne font pas depuis des mois".

"Nous allons continuer les projets de développement" au Mali aux côtés de la communauté internationale. Mais "ce travail ne peut pas être fait si les dirigeants ne prennent pas leurs responsabilités", a-t-il prévenu. "Ce n'est pas

une fatalité", a-t-il poursuivi en donnant l'exemple du Niger, pays voisin du Mali, où il y a "un président courageux, le président Bazoum, après un autre président courageux, le président Issoufou, qui font le maximum, se battent pour leur peuple, l'éducation, la santé... Ils font un travail admirable".

Après avoir visité avec son épouse Brigitte l'exposition de l'artiste ghanéen El Anatsui à la Conciergerie, Emmanuel Macron a reçu à dîner les acteurs et partenaires de la Saison Africa 2020, qui s'est terminée jeudi. Il s'est félicité du succès de cette longue manifestation qui, depuis décembre 2020, a rassemblé plus de qua-

tre millions de spectateurs dans 1.500 événements artistiques, scientifiques ou économiques sur tout le territoire français. Elle "a permis de commencer à ce que la France reconnaisse la place de la jeunesse et de l'énergie africaine", a-t-il estimé.

"Notre rapport à l'Afrique doit passer par la jeunesse et la société civile", a-t-il ajouté avant la tenue du sommet France-Afrique le 8 octobre à Montpellier, un sommet "un peu renversé" qui ne réunira pas des chefs d'Etat mais des représentants de la société civile africaine. Africa 2020 avait été proposée par Emmanuel Macron lors de son discours à la jeunesse africaine à Ouagadougou en 2017.



Que devient Martina Hingis ?

Martina Hingis, née le 30 septembre 1980, à Kosice, en Slovaquie, doit son prénom à une star de la petite balle jaune. En effet, sa mère, joueuse pro, la prénomme en l'honneur de la championne de tennis Martina Navratilova. Martina hérite d'une première raquette à 5 ans. La passion du tennis dévore tout, même l'amour pour l'équitation de la petite fille. Après le divorce de ses parents, la gamine sportive suit sa mère en Suisse. Elle a 7 ans. Et bientôt, elle va enchaîner les titres précoces : plus jeune tennismoman à gagner un titre du grand Chelem junior à 12 ans, elle devient aussi la plus jeune

championne du monde junior à 14 ans.

Après ses succès éclair, Martina Hingis confirme un potentiel monumental. Bien que manquant de puissance par rapport à ses contemporaines, elle se démarque par une fluidité de jeu et un sens tactique hors du commun. En 1997, elle bat Mary Pierce en Australie pour un tournoi du grand Chelem et devient, quelques semaines plus tard à Wimbledon, la plus jeune numéro Un mondial de tennis de toute l'histoire de la discipline. Elle n'a que 16 ans et demi et un avenir radieux paraît lui être ouvert.



Leïla Bekhti sans fard sur ses complexes

Le plus beau rôle de Leïla Bekhti ne se joue pas sur grand écran, mais auprès de ses enfants. Avec trois grossesses en quatre ans, le corps de l'actrice n'a pas été épargné. Mais la maternité, la femme de Tahar Rahim l'aborde sans complexes, comme elle le détaille dans Gala : "Je n'ai pas une beauté parfaite, je prends 27 kilos pour chaque grossesse, ce n'est pas grave." Bien qu'elle admette ne pas avoir "forcément tout le temps confiance" en elle, Leïla Bekhti a "appris à vivre avec certains complexes".

Comme le savent toutes les mamans qui ont

des enfants rapprochés, les kilos, bien installés après plusieurs grossesses, ne disparaissent pas sans effort. Et en donnant la vie à trois enfants, en quatre ans,

Leïla Bekhti n'échappe pas à la règle. Mais l'actrice n'en fait pas une affaire d'Etat, voir naître ses trois merveilles a bien plus d'importance que quelques kilos superflus : "Depuis, j'ai voulu maigrir parce que je me sentais mieux dans ma peau, mais si je veux regrossir le mois prochain, ça ne sera pas une affaire d'Etat. Je ne suis pas dans le contrôle."



Cyril Hanouna "conseiller secret" d'Emmanuel Macron ?

Incontournable sur l'antenne de C8 – il prépare même un TPMP en direct pour les dimanches -, Cyril Hanouna s'appête à prendre d'assaut les librairies avec un ouvrage très attendu. L'animateur sortira en effet en octobre prochain un essai, écrit avec Christophe Barbier, dans lequel il présente sa «vision de la France de 2022». Baptisé «Ce qu'ont dit les Français», ce livre évoque aussi bien les Gilets jaunes que les violences policières, la Covid-19 ou encore les propres émissions de Cyril Hanouna décryptées grâce au «regard distancié» de l'éditorialiste Christophe Barbier.

Pour présenter ce livre qui paraîtra le 6 octobre, Cyril Hanouna a répondu aux questions de Paris Match. Mais en découvrant mercredi le titre choisi pour la Une du magazine, l'animateur de C8 a déchanté. Paris Match le présente en effet comme un «conseiller secret d'Emmanuel Macron». Un titre qui l'agace prodigieusement. «Dans ce livre, je parle de mes relations avec certains hommes politiques, parce qu'on en a reçu beaucoup ici. Il y en a que j'ai au téléphone et je le dis dans le livre. L'interview est top et le titre devient 'Cyril Hanouna, conseiller secret de Macron' !», a-t-il lancé mercredi soir sur le plateau de Touche pas à mon poste (C8).



Marie Portolano "dérangée" par les répercussions de son documentaire

En mars 2021, Marie Portolano a créé un véritable séisme médiatique avec son documentaire "Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste". Un film qui revenait sur des comportements sexistes et des agressions sexuelles subies par des femmes journalistes de sport dans lequel Pierre Ménès a clairement été mis en cause. Suite à la diffusion de ce documentaire, Pierre Ménès a été temporairement évincé du "Canal Footcall Club" avant de finalement négocier son départ de la chaîne cryptée. Une répercussion à laquelle Marie

Portolano était loin de s'attendre.

Invitée du podcast Femmes de télé, l'animatrice du "Meilleur pâtissier" sur M6 a confié avoir été gênée par la tournure des événements et notamment l'acharnement sur un seul homme alors qu'elle souhaitait dénoncer le sexisme dans le milieu sportif. "Le retentissement ensuite a été très fort suite aux scènes qui ont été coupées de ce documentaire et qui ont ensuite été diffusées plus tard. Je ne m'attendais pas non plus à ça. J'ai été gênée par la place que cela a pris".



La fille d'Antonio Banderas ne veut plus porter le nom de sa mère

N e l'appellez plus Stella del Carmen Banderas Griffith, mais simplement Stella del Carmen Banderas. La fille unique de l'acteur espagnol Antonio Banderas a fait une demande en justice pour que le nom de sa mère, Melanie Griffith, ne figure plus sur ses papiers d'identité. Selon le magazine The Blast, qui a eu accès au formulaire de demande, la jeune femme, âgée de 25 ans, n'a fait mention d'aucune dispute ou d'aucun désaccord avec sa mère. Elle souhaite simplement "raccourcir (son nom)", a-t-elle fait savoir au tribunal.

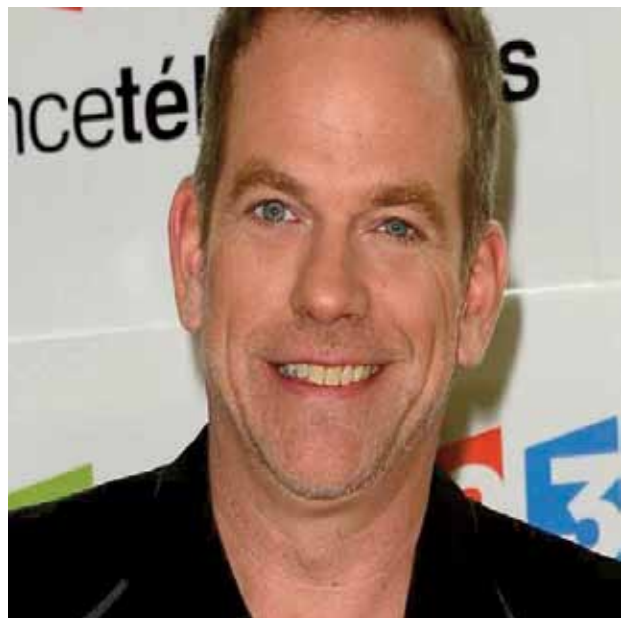
Dans la vie de tous les jours, Stella n'utilise jamais le nom de famille de sa mère. Son nom d'usage est seulement Banderas. "Supprimer le nom Griffith correspondrait mieux à mon nom d'usage", explique-t-elle dans sa demande. Stella, qui a entrepris une carrière de mannequin et d'actrice, a toujours été très proche de son père. Mi-septembre, elle a foulé le tapis rouge du Festival de San Sebastian à ses côtés. Melanie Griffith avait même partagé des photos d'eux deux sur son propre compte Instagram. La jeune femme semble donc s'entendre parfaitement avec ses deux parents.

La nouvelle vie de Garou en plein cœur de la forêt québécoise

Garou n'a pas attendu la crise sanitaire pour se confiner. Invité sur le plateau de RTL Info Avec Vous à l'occasion du lancement de sa nouvelle tournée intitulée Up Scene, l'ex de Lorie a fait quelques confidences sur sa vie au Canada, son pays natal, où il passe beaucoup de temps depuis cinq ans. "Je me suis confiné avant le confinement parce que j'ai passé beaucoup de temps dans une forêt que j'ai achetée. Je fais mon sirop d'érable tout seul, la coupe des arbres, je revigore la forêt. On a rénové une vieille grange qui allait tomber pour en faire un studio", a confié l'artiste de 49 ans. "C'est un bonheur d'y inviter ma famille." Après

de nos confrères belges, Garou a expliqué que même s'il avait été très présent en France ces dernières années, il éprouvait aussi le besoin de retourner à ses racines et de se reconnecter à la nature : "Depuis cinq ans, je suis beaucoup plus chez moi au Québec".

"J'avais vraiment besoin d'y retourner. J'avais besoin de la nature, j'avais besoin de faire autre chose aussi. J'ai une compagnie de récupération de bois anciens, plein de choses auxquelles je touche qui me passionnent", a expliqué le chanteur, qui mène désormais une nouvelle vie loin des strass et paillettes.



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Toujours pareil.
- II. Gens du voyage. - Pleurnicher.
- III. C'est souvent pour lui qu'on pleurniche. - Prophète qui se heurta à Achab.
- IV. Complètement sec et désolé. - Il ne manque pas de style.
- V. Montrer aux acteurs qu'on les apprécie. - Se met à table.
- VI. Hameau des Antilles. - Plaine de floritures.
- VII. Le S de l'USB. - Quand laid se dit 'elle a idée'.
- VIII. Préposition - Tombent du ciel. - Du matin.
- IX. Qui ne s'y attendaient pas. - Celle d'or atteint des sommets.
- X. Plus chères que prévues.

VERTICALEMENT.

- 1. Toutes les banlieues le sont.
- 2. Qui a manqué de modération. - Doucement.
- 3. Ne pas laisser sec. - Question de lieu.
- 4. Les quotidiens en ont plusieurs.
- 5. Passés à l'orange bien mûr. - Grandmère de Jésus.
- 6. Vaut P chez les Grecs. - Provoquent des ruées de consommateurs.
- 7. Ébrancher. - Tout l'orient est de ce côté.
- 8. USA en VO. - Ville de Mayenne.
- 9. Copines d'antan. - Son Derby y a lieu depuis plus de 200 ans.
- 10. Dans les ennuis jusqu'au cou. - Négation.
- 11. Tombe du ciel. - Ferme la pompe.
- 12. Ils ne sont toujours que onze chaque année.

Grilles de sudoku

Facile

5	2			3	9	4	8	
8			1	4			9	
9	7	4		2				
						9	2	1
6								5
2	9	3						
				5		2	1	8
	8			7	1			4
5	2	4	6			3	9	

Moyen

5		6	4	1				
1		9		2				4
			7					
	5					3		
2		8	3	4	7	5		6
		3					9	
					6			
9				5		2		7
				7	3	8		9

Difficile

4	7							
5			3		6	8		
		2		7				
			6		1		3	
	6	4		7		9	2	
2		5			3			
			7		9			
	8	7		4				2
							1	9

Expert

	2						6	4
					6	9	1	2
6	9							
8			3	4		5		
		2		7	8			1
							8	6
3	7	6	4					
5	1						3	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	6	5	3	7	1	2	8	4
4	2	7	6	9	8	5	3	1
3	1	8	5	2	4	9	7	6
5	8	6	9	4	7	1	2	3
2	3	4	8	1	6	7	9	5
7	9	1	2	5	3	4	6	8
1	7	3	4	8	9	6	5	2
8	4	2	7	6	5	3	1	9
6	5	9	1	3	2	8	4	7

Moyen

3	9	6	4	7	2	5	8	1
1	2	7	3	8	5	9	4	6
8	5	4	6	1	9	3	2	7
4	1	3	7	5	6	8	9	2
2	7	8	9	4	3	1	6	5
9	6	5	1	2	8	4	7	3
6	8	9	5	3	7	2	1	4
5	4	2	8	6	1	7	3	9
7	3	1	2	9	4	6	5	8

Difficile

6	5	3	1	4	8	2	9	7
4	2	9	7	6	5	3	8	1
7	1	8	3	9	2	5	4	6
5	7	6	9	3	1	8	2	4
9	4	1	8	2	6	7	3	5
3	8	2	4	5	7	1	6	9
1	3	7	6	8	4	9	5	2
2	9	4	5	7	3	6	1	8
8	6	5	2	1	9	4	7	3

Expert

7	5	4	8	9	1	6	2	3
9	2	8	6	3	7	4	5	1
6	3	1	2	4	5	7	9	8
1	4	3	9	6	2	8	7	5
5	6	9	7	8	3	2	1	4
2	8	7	5	1	4	9	3	6
3	1	2	4	7	8	5	6	9
4	7	6	3	5	9	1	8	2
8	9	5	1	2	6	3	4	7

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	A	C	C	U	E	I	L	L	A	N	T	S
II	R	A	I	S	I	N	E		M	A	R	E
III	B	E	N	E	F		G	R	E	V	I	N
IV	O	N	T		E	P	I	E		R	E	E
V	R		R	A	L	L	O	N	G	E	E	S
VI	E	R	E	S		A	N	C	R	E		C
VII	T	E	S	S	O	N		H	I	S	S	E
VIII	U	V		A	I	S	E	E	S			U
IX	M	E	N	U	S		T	R	E	N	E	T
X	S	E	N	T	E	N	C	I	E	U	S	E

Imane Feriani, Abdelhadi Benbella et Jean-baptiste Valadié

L'interview croisée

L'art n'a pas d'âge

Si l'art n'a pas d'âge, défiant le temps et les époques, on ne peut que s'incliner devant sa faculté à se nourrir du "vécu, des circonstances et des mœurs qui font les particularités générationnelles" affirme Imane Feriani (Voir interview). L'artiste en connaît un rayon. Elle présentera ses œuvres, en compagnie d'Abdelhadi Benbella lors de l'exposition : «L'art à travers trois générations» avec pour invité d'honneur Jean-Baptiste Valadié.

Les œuvres sont exposées dès aujourd'hui jusqu'au 18 octobre prochain à Rabat, à la galerie Bab El Kebir aux Oudayas, avec l'appui du ministère de la Culture et de la Communication. La femme y tient une place prépondérante "Un merveilleux prétexte à nos diverses créations" s'enthousiasme Jean-baptiste Valadié. Mais la temporalité n'est pas en reste.

Un concept concret qui fait partie intégrante de la réflexion artistique du trio symbolisant trois générations, trois représentations du monde et autant de façons de les exprimer à travers la matière et la forme. Mais leurs différences les rassemblent en quelque sorte. Unis dans cette volonté de partager leurs visions du monde qui les entoure, Imane Feriani, Abdelhadi Benbella et Jean-Baptiste Valadié, forts d'une complicité et d'une amitié qui durent depuis plusieurs années, ne cachent pas leur satisfaction quant à l'évolution de l'art et de sa représentation par le public, grâce notamment à une vulgarisation rendue possible par l'avènement du Web.

Libé : Pourquoi mettre en avant vos différences générationnelles alors que l'art n'a pas d'âge et qu'il défie le temps ?

Imane Feriani : Il est vrai que l'art n'a pas d'âge, mais pour un artiste c'est une tout autre histoire. Et cette histoire, elle est racontée, par le geste artistique, à partir d'émotions, certes, mais aussi de vécus, de circonstances et de mœurs qui font les particularités générationnelles. Prenez l'exemple de la Femme : chacun de nous, et au-delà des techniques utilisées et des préférences individuelles, l'interprète au regard de cette nébuleuse qu'est la vie ; telle que vécue par chacun de nous. Autrement dit, nos tableaux sont des récits picturaux subjectifs et véridiques d'artistes, enfants de leurs époques.

Jean-Baptiste Valadié : Oui, on dit que l'art défie le temps ! Mais seul le temps est immortel... pas l'artiste. Et l'artiste est sur ce chemin de la création avec un âge... réel, lui !

Ce sont 3 étapes de la vie: JEUNE, MOINS JEUNE, et... PLUS DU TOUT JEUNE!!!!

Les 3 étapes confondues et unies, dans la recherche du GRAAL de l'émotion picturale.

C'est une route sans fin! Car le plaisir de créer est infini!

Abdelhadi Benbella : Le but de notre exposition est de justement prêcher pour l'idée que l'art n'a pas d'âge, n'a pas de frontières et n'est soumis à aucune loi. La seule différence entre nous est uniquement une différence d'expérience et de vécu. Nous voulons dire par là que la cohésion entre artistes est une condition sine-qua-none pour la pérennité de l'art et que l'on doit transmettre le flambeau aux plus jeunes.

Existe-t-il des points communs entre vos œuvres ?

J.V : Il y a un point commun : C'est la femme ! Un merveilleux prétexte à nos diverses créations. C'est évident !

I.F : Oui, la femme. Et je trouve que chaque génération la sublime à sa manière...

A.B : Nos œuvres sont aussi un mélange entre figuration et surréalisme tout en gardant nos propres techniques et palettes. Et à chacun de nous véhiculer ses propres messages.

Décrivez-nous en quelques mots une des œuvres qui sera exposée et que vous appréciez particulièrement?

A.B : L'œuvre en question est une sorte d'autoportrait qui représente ma vision du

monde en tant que Marocain d'abord et citoyen du monde ensuite, d'où la carte du Maroc, en haut à gauche. Je vois que tout le monde, dans cet univers, doit porter un masque, selon les circonstances, pour survivre parmi ses semblables. Je peins ma conception de l'univers.

L'arbre symbole de la mère, de l'origine, de l'identité... Les tubes de peinture à la place de la bouche signifient que mon meilleur moyen de communiquer est la peinture. Le personnage lugubre tient une terre sans traits ni reliefs pour dire que chacun se donne le droit de se l'approprier au détriment d'autrui. L'espoir est schématisé par la nature en arrière-plan.

I.F : « Je suis vie et amour » était un véritable challenge. C'est ma pièce maîtresse dans cette exposition. J'ai voulu représenter à travers ce tableau un temps de pause qui précède un vrai changement pour la femme. Une clarté des idées, une force d'esprit, une entière confiance. On voit, là, une dame totalement assumée, totalement libre, gracieuse et brillante..

Et c'est, là, un espoir : L'espoir de voir toutes les femmes 'décider' de se revêtir de la même force ... car tout est entre leurs mains !

J.V : Si je dois choisir une œuvre de

mon exposition, je crois que c'est la toile à l'huile circulaire « les ATLANTES». Pourquoi? Car à mon sens, c'est peut-être l'émotion sensuelle liée à la peur des profondeurs marines. Ce sont tant d'inconnus mystérieux et à la fois rassurants par ces eaux turquoises. Ces corps féminins se mouvant dans cet univers de rêves, dans une composition symbolique d'une vue au travers d'un hublot. Ce qui est rassurant et ce qui met mon rêve à l'abri.

Vous souvenez-vous du jour où vous vous êtes rencontrés pour la première fois ?

I.F : C'était au cours d'une exposition à laquelle j'ai participé à Marrakech. J'ai visité, avec Abdelhadi Benbella l'atelier de Jean Baptiste Valadié. Tous les trois, on parlait le même langage, en Art, de vie, de passion et de rêve. L'idée de notre exposition est née tout de suite et était presque une évidence.

J.V : En effet, c'était une visite à mon atelier, une rencontre d'artistes d'où est né le projet de cette exposition. Après des heures d'émotions picturales et amicales, c'est encore la magie de l'art qui a opéré

A.B : Bien avant l'exposition organisée à Marrakech, je me souviens avoir découvert le travail de mme Imane Feriani en 2014, au théâtre Mohamed V, dans un



Abdelhadi Benbella



Imane Feriani



Jean-Baptiste Valadié

groupe nommé "les passionnées d'art" où j'ai remarqué ses belles œuvres.

Pensez-vous que l'univers de l'Art est devenu plus ou moins élitiste par le passé ?

J.V : Ce serait prétentieux de dire que le présent est supérieur au passé. Comment l'art contemporain serait-il plus élitiste, alors qu'il n'est seulement que différent. Les émotions restent sûrement semblables malgré les progrès de la science, de la technique et de toutes les innovations d'aujourd'hui. L'art actuel est sans aucun doute plus étendu grâce à l'information qui agit sur le public. Donc, je ne pense pas que l'art d'aujourd'hui soit un art supérieur. Un philosophe japonais a dit : « on ne crée pas seul, on ajoute à la pensée de nos ancêtres »

A.B : Je pense que l'art n'est plus aussi élitiste qu'auparavant. Désormais, tout un chacun peut y accéder à condition d'avoir les bonnes bases, une grande maîtrise des techniques et des couleurs, avoir une finalité et toujours porter un message dans ses œuvres.

I.F : L'art est évidemment moins élitiste que par le passé. L'accès à l'art est nettement plus facile, beaucoup peuvent en profiter de leur canapé, notamment grâce

au numérique. En plus de cela, il y a une contribution nationale (programme de l'ouverture des musées, développement de l'Orchestre philharmonique...) à l'ouverture à l'art car ce dernier est considéré comme un vecteur de développement.

L'art contribue au développement intellectuel car l'artistique aide à l'essor du non-artistique (dans l'architecture par exemple, l'artistique et le fonctionnel sont indissociables). Malheureusement certains verrous idéologiques sont toujours présents dans la société, ce qui se traduit par une opposition à un certain type d'art, mais je suis sûr que le temps s'occupera de les déverrouiller.

Comment avez-vous vécu la crise sanitaire entre le confinement et le gel des activités artistiques ?

A.B : Etant artiste professionnel, je n'ai aucune autre ressource pour nourrir ma famille. La crise a, malheureusement, substitué le père de famille à l'artiste. J'ai dû me détacher de mon art pour trouver d'autres moyens de survie, ce qui est un vrai labeur. Je ne vous cache pas que j'ai mal vécu cette crise et j'ai frôlé la déprime comme c'est le cas de plusieurs autres artistes.

I.F : Le confinement m'a permis de faire une introspection. Je me suis laissé

emporter par les événements de la vie, l'éducation de mes enfants et le fait de me retrouver confinée m'a également permis de me réconcilier avec l'artiste en moi. J'ai eu beaucoup de liberté pour expérimenter de nouvelles techniques, ce qui a contribué à mon évolution et à ouvrir mes perspectives. Cependant, il était difficile pour moi de ne pas pouvoir partager avec les autres tout ce que j'ai pu créer. Être en contact avec les gens, visiter aussi des galeries, des musées et participer à toutes les activités artistiques et culturelles... Donc on a fait avec comme tous les autres.

J.V : Même si l'artiste est un solitaire, il a subi, comme nous tous, les éclaboussures plus ou moins dramatiques de la crise sanitaire. Mais notre refuge créatif n'est pas atteint.

Je pense qu'un artiste est principalement impacté par la communication des galeries et l'impossibilité d'avoir des lieux où se rendent les amateurs d'art.

Quelles sont les pistes à creuser pour éviter que les artistes soient fragilisés et en proie à de nombreuses difficultés dans ce genre de situation ?

J.V : Ce serait merveilleux qu'une galerie virtuelle voit le jour sous l'égide du ministère de la culture.

I.F : La pandémie a eu un impact profond sur le secteur des arts et de la culture au Maroc et dans le monde entier. Alors que l'épidémie de coronavirus change la façon dont tout le monde travaille et vit sa vie quotidienne, les artistes apprennent à s'adapter à une « nouvelle normalité ». La crise sanitaire a mis en évidence le besoin de mettre à profit le numérique dans les secteurs culturels et créatifs. Je plaide également pour adopter une culture de l'écran ou le renforcement d'une présence en ligne apparaît être une approche positive pour surmonter les défis du coronavirus. En effet, exporter le travail de chacun en le publiant sous format virtuel (événement digital, vidéos, photos) sur le web à travers les réseaux sociaux, une chaîne youtube ou encore un site web propre à l'artiste ou autres plateformes digitales, sans contrainte géographique.

A.B : Le gouvernement doit trouver des solutions pour les artistes professionnels autant en temps de crise que les autres jours. Il doit leur assurer une couverture médicale et des moyens leur facilitant la vie pour qu'ils se concentrent sur leur art et sa promotion. Les subventions doivent être équitables et généralisées.

Propos recueillis par Chady Chaabi



La demande intérieure augmente de 16,7% au T2-2021, selon HCP

La demande intérieure a progressé de 16,7% au deuxième trimestre 2021 (T2-2021) au lieu d'une baisse de 12,7% la même période de l'année 2020, selon le Haut-commissariat au plan (HCP).

Cette demande a ainsi contribué pour 18,2 points à la croissance économique nationale au lieu d'une contribution négative de 13,8 points, indique le HCP dans une note d'information sur la situation économique nationale au cours du T2-2021.

Dans ce cadre, les dépenses de consommation finale des ménages ont connu une hausse de 15,2% au lieu d'une baisse de 16,8%, contribuant pour 8,5 points à la croissance au lieu d'une contribution négative de 9,8 points, fait savoir la même source, ajoutant que la consommation finale des administrations publiques a affiché une augmentation de 4,8% au lieu de 3%, avec une contribution à la croissance de 1,1 point au lieu de 0,6 point.

De son côté, l'investissement brut (formation brute de capital fixe et variation de stocks) a enregistré une hausse de 28,9% au lieu d'une forte baisse de 15,1%, avec une contribution à la croissance de 8,6 points au lieu d'une contribution négative de 4,7 points, durant le même trimestre de l'année précédente.

En outre, la note relève que les exportations ont affiché une hausse de 25,6% durant le deuxième trimestre 2021 au lieu d'une baisse de 32,3%, avec une contribution à la croissance de 7,7 points au lieu d'une contribution négative de 12,7 points. Pour leur part, les importations de biens et services ont augmenté de 27,2% au lieu d'une baisse de 25,7%, avec une contribution à la croissance négative de 10,7 points au lieu d'une contribution positive de 12,4 points une année passée.

Dans ce cadre, les échanges extérieurs de biens et services ont continué à dégager une contribution négative à la crois-

sance, se situant à 3 points au lieu de 0,4 point le même trimestre de l'année précédente, fait savoir le HCP.

Ladite note fait aussi état d'une aggravation du besoin de financement de l'économie, passant de 1,3% du PIB à 2,9%. Aux prix courants, avec la hausse du PIB de 16,8% au lieu d'une baisse de 14,6% et l'augmentation des revenus nets reçus du reste du monde de 44,9% au lieu de 22,9%, le revenu national brut disponible a connu une progression de 17,2% au lieu d'une baisse de 12,2% durant le deuxième trimestre de l'année 2020.

Compte tenu de la hausse de 13,3% de la consommation finale nationale en valeur au lieu d'une baisse de 10,8% enregistrée une année auparavant, l'épargne nationale s'est située à 30,5% du PIB au lieu de 27,7%.

L'investissement brut a atteint 33,4% du PIB au lieu de 29% durant le même trimestre de l'année précédente, fait savoir la note.

Cyber-résilience: Une base solide pour la reprise économique

La cyber-résilience, si elle est mise en œuvre efficacement, est capable de puissamment contribuer à mieux asseoir la prospérité économique et l'innovation sur le long terme à travers le Maroc et le reste de l'Afrique émergente, selon Dell Technologies.

"À l'heure où les entreprises du monde entier envisagent une reprise économique axée sur la technologie, les gouvernements qui concentrent leurs investissements et leurs efforts aux bons endroits seront les mieux outillés pour se prémunir contre les cyberattaques et atténuer ainsi les dégâts grâce à une infrastructure numérique robuste", explique Dell Technologies dans un communiqué.

"Au-delà de la protection, la cyber-résilience et une solide stratégie de récupération des données demeurent des ingrédients essentiels. La cybersécurité est plus qu'une simple police d'assurance contre les attaques", ajoute le communiqué, rappelant que dans des pays d'Afrique émergente comme le Maroc, le Nigeria et d'autres encore, les gouvernements ont déjà élaboré des stratégies nationales de cybersécurité destinées à protéger leurs citoyens, leurs entreprises et leurs infrastructures critiques contre ce type de risque.

"En tant que fournisseur de confiance de solutions de protection des données pour des dizaines de milliers d'entreprises dans le monde, Dell Technologies a été, une fois de plus, consacré par le Magic Quadrant de Gartner

2021 en tant que leader pour les solutions logicielles de sauvegarde et de restauration d'entreprise", a indiqué, Nawfal Saoud, directeur régional des ventes - Solutions de protection des données, Maroc et Afrique émergente, Dell Technologies, cité dans le communiqué.

Et d'ajouter que "chez Dell Technologies, nous sommes fermement engagés à aider nos clients au Maroc et en Afrique émergente, à naviguer dans ces eaux incertaines, en leur fournissant des solutions innovantes de protection des données et de cyber-résilience qui leur permettront de protéger leurs charges de travail et leurs données critiques".

La transformation numérique, qui est cruciale pour accélérer la reprise économique, nécessite une cyberfondation résiliente qui puisse garantir la sécurité et la confiance. Les nouvelles technologies (IA, Big Data, cloud et edge computing) révolutionnent l'économie, mais les préoccupations en matière de sécurité risquent de ralentir leur adoption. "Ces inquiétudes pourraient également faire hésiter les entreprises à lancer des projets numériques, étouffant ainsi leur potentiel d'innovation. En fait, le rapport africain KnowBe4 2020, qui examine l'état de la cybersécurité dans les pays d'Afrique émergente, a révélé que 52% du public interrogé ne sait pas ce qu'est un ransomware", fait remarquer la même source, notant que ce constat est troublant, compte tenu des pertes financières que les attaques par ransomware sont connues pour causer tant pour les personnes



que pour les entreprises.

Une stratégie de récupération solide est un élément essentiel pour remettre une entreprise sur les rails. Les entreprises doivent donc considérer la récupération comme un élément essentiel de leur stratégie globale de gestion des risques. Les responsables de la sécurité de l'information (CISO) doivent s'intéresser aux technologies et aux services qui sont susceptibles d'améliorer leur position globale en matière de cybersécurité, et de leur permettre ainsi de mieux se remettre d'une cyberattaque qui serait destructrice.

Aujourd'hui, de nombreuses entreprises envisagent de créer des environnements isolés qui soient capables d'héberger leurs données les plus critiques. En fait,

des directives réglementaires récentes soulignent que la sauvegarde et la récupération sont des éléments clés d'une bonne stratégie de cybersécurité, de préférence avec une infrastructure de sauvegarde ou de récupération qui soit isolée des autres systèmes.

À l'ère du numérique, toutes les entreprises s'inquiètent aujourd'hui de l'impact paralysant qu'une cyberattaque malveillante pourrait générer sur leur activité, fait valoir Dell technologies, ajoutant que selon le 2021 Global Data Thales Threat Report, les logiciels malveillants sont répertoriés comme étant l'une des principales sources d'attaques de sécurité, suivis par le phishing par ransomware.

Depuis le déclenchement de la pandémie, il est devenu essen-

tiel pour les entreprises comme pour les gouvernements, de mieux se prémunir contre les cybermenaces croissantes susceptibles de paralyser les systèmes financiers mondiaux.

À cet égard, la Sheltered Harbor Alliance, qui est une norme industrielle pour la protection, la portabilité et la récupération des données ainsi que la continuité des services essentiels pour les institutions financières américaines, joue un rôle clé dans cette dynamique de protection contre les cybermenaces. Dell Technologies est non seulement le premier fournisseur de solutions technologiques du programme de partenariat Sheltered Harbor Alliance, mais aussi un partenaire engagé auprès des acteurs financiers du monde entier.



La crise frontalière de Biden

Depuis les premiers jours de la présidence de Joe Biden, son administration a insisté sur le fait que le nombre croissant de migrants appréhendés à la frontière américano-mexicaine n'est pas une « crise », mais plutôt un pic saisonnier normal. Des responsables américains ont même soutenu que la controverse avait été entièrement concoctée par l'ancien président Donald Trump et d'autres républicains.

Alors que l'administration Biden n'avait pas totalement tort à propos de Trump, la réalité a depuis réfuté ses affirmations. La situation à la frontière aujourd'hui est en effet une crise, tant pour les États-Unis que pour le Mexique. Fin septembre, quelque 15.000 migrants et demandeurs d'asile, pour la plupart haïtiens, s'abritaient du soleil sous le pont international de Del Rio, au Texas. Ils ont remis la question migratoire sur le devant de la scène.

Tout l'été, les autorités de l'immigration des États-Unis ont attendu que le nombre des migrants diminue.

L'apparition soudaine de milliers d'Haïtiens du côté américain de la frontière (plutôt que dans les villes mexicaines de Matamoros, Reynosa ou Tijuana au sud) démontre que le flux ne faiblissait pas.

Tout cela était prévisible. La situation en Haïti est devenue catastrophique avec le chaos qui a suivi l'assassinat du président du pays en juillet. Les troubles politiques ont été rapidement suivis d'un tremblement de terre et d'une série d'ouragans et de

tempêtes tropicales qui ont laissé le pays aussi malmené qu'il ne l'a jamais été. Les Haïtiens sont partis depuis des années, d'abord vers le Brésil puis vers le Chili. Mais comme la situation économique et juridique de chacun de ces pays est devenue moins hospitalière, ils ont commencé à dériver vers les États-Unis. Et en raison des événements de cet été, leur nombre a augmenté.

La crise à la frontière américaine n'est qu'une partie de l'histoire. Tapachula, une ville mexicaine de 350.000 habitants le long de la frontière guatémaltèque, abrite désormais (dans des conditions sordides) 50.000 à 100.000 demandeurs d'asile, dont environ la moitié sont haïtiens. Les autorités mexicaines obligent les migrants à y rester pendant que leurs demandes sont traitées. Mais ce processus peut prendre plus d'un an, et les migrants cherchent de plus en plus à s'évader et à voyager vers le nord. Plusieurs caravanes, comprenant chacune des centaines de réfugiés et de migrants, sont parties ces dernières semaines, obligeant les services d'immigration mexicains à les ramener à Tapachula. Il y a eu des rapports de séparation de famille, d'extorsion et de coups (dont certains ont été filmés).

Malgré une telle brutalité, des demandeurs d'asile de plusieurs nationalités ont continué à s'entasser à la frontière américano-mexicaine, démontrant que le confinement n'est pas si simple. Bien que le ministère mexicain de la Défense affirme avoir déployé plus de 14.000 soldats pour

« arrêter toute migration », la vérité est que le pays manque de ressources financières et de main-d'œuvre pour mener à bien une mission de ce genre.

Lorsque le président américain Barack Obama avait demandé au président mexicain Enrique Peña Nieto de l'aider à bloquer les migrants en 2014, les autorités mexicaines avaient accepté de bon gré, mais seulement pendant quelques années. En 2017, le nombre d'expulsions au Mexique avait à nouveau diminué et les arrestations et expulsions aux États-Unis avaient commencé à augmenter – une tendance qui atteint son apogée aujourd'hui. Le même schéma est susceptible de se répéter. Les efforts mexicains sont évidemment insuffisants, même s'ils sont importants et souvent humiliants. Les États-Unis ne peuvent pas simplement refouler les Haïtiens à Del Rio. Les solutions proposées ne sont pas non plus dénuées de coûts. Pour résoudre la dernière crise frontalière, Biden devra fermer les yeux sur la mauvaise gestion de la pandémie par le président mexicain Andrés Manuel López Obrador, ainsi que sur sa subversion de l'État de droit et la démocratie naissante du Mexique.

La meilleure solution immédiate est d'accorder un statut de protection temporaire aux Haïtiens qui sont déjà entrés aux États-Unis (bien que le TPS soit théoriquement temporaire, il durerait probablement indéfiniment dans la pratique). Biden devrait également demander aux pays de transit – principalement le Chili, le Mexique et le

Panama – de fournir aux migrants des papiers d'asile et de travail appropriés.

Une telle demande doit évidemment s'accompagner de ressources pour aider ces pays à payer la facture de l'accueil des Haïtiens restants. La seule question, alors, est de savoir où l'argent peut le mieux être dépensé – sur les migrants haïtiens aux États-Unis, ou au Chili, au Panama et au Mexique ?

Accorder le TPS aux Haïtiens à la frontière encouragerait probablement d'autres à venir. Mais la tendance ne durera pas éternellement. Comme pour les boat people haïtiens dans les années 90, ces flux finissent par s'arrêter pour diverses raisons économiques, sociales et culturelles. Et bien que cette approche puisse également encourager les Cubains, les Honduriens, les Salvadoriens et d'autres à voyager vers le nord et à tenter leur chance, les chiffres globaux seraient à une échelle que les États-Unis, un pays riche de 330 millions d'habitants, pourraient facilement gérer. Quant aux retombées politiques et aux perspectives électorales des démocrates en 2022 et 2024, une approche plus humaine n'est certainement pas pire que l'alternative de forcer les enfants haïtiens à prendre l'avion et de les ramener dans un pays en proie à la discorde, à la misère et au désespoir.

Par Jorge G. Castañeda
Ancien ministre des Affaires étrangères du Mexique et professeur à l'Université de New York

ENYDAS SARL
I. Aux termes du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 09/09/2021

Les Associés de la Société «ENYDAS s.a.r.l » au capital de 200.000DH, dont le siège est à Casablanca, BUSINESS CENTER YASMINA APPARTEMENT N°4 1ER ETG ANGLE BOULEVARD DE RABAT ET BOULEVARD CEFCHAOUNI AIN SEBAA Est décident :

- transfert du siège social de Casablanca, BUSINESS CENTER YASMINA APPARTEMENT N°4 1ER ETG ANGLE BOULEVARD DE RABAT ET BOULEVARD CEFCHAOUNI AIN SEBAA, à Casablanca, 8 RT RABAT ETG 4 NUM 30 RES LES JARINS DE AIN SEBAA

- Mise à jour des statuts ;
- Pouvoirs à donner ;
II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 30/09/2021 sous le N°794665.
N°8272 /PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ELKELAA DES SRAGHNA
CERCLE ELKELAA BENI AMEUR
CAIDAT DES BENI AMEUR
COMMUNE ELAMRIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/2021
Le 25 octobre 2021 à 10Heures, il sera procédé,

dans les bureaux du président de la commune rurale El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA LOCATION DE SOUK HEBDOMADAIRE DE LA COMMUNE EL AMRIA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune rurale El AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE ELKELAA BENI AMEUR PROVINCE ELKELAA DES SRAGHNA. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux cent mille dirhams (200 000.00 DH). L'estimation est de 100 000.00 dh
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au

cahier de charge.

N°8273 /PA
ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province
D'El Kelaa Sraghna
Cercle de Tamellalet
Caidat de Zemrane
Charquia Commune
Zemrane Charquia
Avis d'appel d'offre ouvert
N° : 01/2021
(Séance publique)

Le : 29/10/2021 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Commune Territoriale de Zemrane Charquia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts N° : 01/2021 Relatif : LOCATION DU SOUK D'OLIVE A LA COMMUNE TERRITORIALE ZEMRANE CHARQUIA -PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la Commune territoriale Zemrane Charquia ou peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état http://www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à : 5000.00 DH (cinq mille dirhams)
L'estimation minimale de location (Prix d'ouverture) est de : 120 000.00 DH5 (cent vingt mille dirhams)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformés aux Dispositions des articles 27 -

29 et 31 du décret N° : 2.12.349 du 8Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune territoriale Zemrane Charquia.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 27-29 et 31 du décret précité à savoir :

- 1) Dossier Administratif Comprenant :
a) la déclaration sur l'honneur b) la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissante au nom du concurrent.
c) l'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration Compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
d) l'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
e) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.
f) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
- 2) Dossier Technique Comprenant :
a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution

desquelles il a participé.

b) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les date de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.
3) Dossier financier comprenant :
1- acte d'engagement certifié par le concurrent.
2- Bordereau des prix et détail estimatif dûment signés.
NB : la soumission électronique n'est pas disponible.

N°8274 /PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DIRECTION REGIONALE DE TANGER- TETOUAN
ALHOCEIMA
DELEGATION DE LA PROVINCE DE TETOUAN
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 17/2021 du 27/10/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 27 octobre 2021 à 10h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé à la province de Tétouan, Avenue Abdelkhalak Torres Route de Martil, Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre sur offre de prix pour :
Objet : Achat de prothèses pour les malades handicapés destinées au centre régional de médecine physique et de rééducation à Tétouan.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir

du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Cinq mille dirhams (5 000,00 dhs)
L'estimation du cout des fournitures établie par l'administration est détaillée comme suite :

Trois cent trente sept mille huit cent six dirhams et 30cts TTC (337 806.30dhs TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8joumada I 1434 (20mars2013).

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province de Tétouan
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les déposer électroniquement au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Le dossier de la documentation technique (les prospectus, notices, etc...) exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposé au service des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province de Tétouan au plus tard le 26/10/2021 avant 15h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°8275 /PA

وزارة الصحة
Ministère de la Santé
Direction Régionale de Santé Rabat Salé Kenitra
المديرية الجهوية للصحة الرباط سلا القنيطرة

إعلان
29 SEP, 2021
Départ N° 5724

تنظم وزارة الصحة بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة يوم الأحد 17 أكتوبر 2021، على الساعة التاسعة (09.00) صباحاً، مباراة التوظيف في الدرجة الأولى ضمن إطار الأطباء العامون والمصادلة وجراحي الأسنان.

تجرى المباراة المذكورة بالمركز التالي: المعهد العالي للمهن التمريضية وتقنيات الصحة، شارع الحسن الثاني رقم 4.5، طريق الدار البيضاء، أمام إقامة أم كلثوم الرباط.

يحدد عدد المناصب المتبارى بها، في 13 منصب موزعة كالتالي:

- الأطباء العامون: عشرة (10) مناصب،
- الصيدالة: منصب (01) واحد،
- جراحي الأسنان: منصبين (02) اثنين.

ويحتفظ ب 25% من المناصب المفتوحة لفائدة الأشخاص المتوفرون على صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة الأشخاص في وضعية إعاقة.

تفتح هذه المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية، البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، والحاصلين على الدكتوراه في الطب العام أو الصيدلة أو طب الأسنان أو شهادة معترف بمعادلتها للدكتوراه المذكورة وفقاً للتنظيمات الجاري بها العمل.

يتم الترشح لاجتياز المباراة وجوباً وفق المراحل التالية:

1. التسجيل في الموقع الإلكتروني:

ينبغي على المترشح تعبئة بيان المعلومات الخاص بالمباراة، حسب التخصص المطلوب بدقة، والموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة - www.sante.gov.ma - وإرفاقه في ملف الترشيح.

2. إيداع ملف الترشيح:

تودع ملفات الترشيح وجوباً على البريجة الإلكترونية المعدة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma، ويعتبر يوم الخميس 14 أكتوبر 2021 على الساعة الرابعة والنصف زوالاً (16:30) آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح، وكل ملف ترشيح يودع بعد هذا التاريخ لن يؤخذ بعين الاعتبار.

3. تواجد المترشحين المقبولين لاجتياز المباراة:

تنشر لوائح المترشحين المقبولين على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma وعلى الموقع الإلكتروني www.emploi-public.ma، وتعتبر هذه اللوائح بمثابة استدعاء لاجتياز المباراة وتصيح نهائية بعد يومين من نشرها.

- يعتبر لأغراض كل ملف ترشيح تنقصه إحدى الوثائق المطلوبة؛
- يعتبر لأغراض كل ملف ترشيح يودع على البريجة الإلكترونية بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات؛
- يعتبر التسجيل في التطبيق المعلوماتي المعد لهذه المباراة نهائياً وفيه قابلية للتعديل لذا يجب ملاءمته بعناية؛
- يعلن عن لوائح المترشحين الناجمين مرتين حسب المستحق وفي حدود المناصب المتبارى بها؛
- يعلن المترشحين الناجحين حسب المستحق بالنفوذ التراتبي للمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة.

N°109 /PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Casablanca - Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 17J/INV/2021

Le 29/10/2021 à 10H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENFPESRS relevant de l'AREF Casablanca - Settat, Boulevard Ibn Tournet El Jadida 24000, l'ouverture des plis de l'appel d'offre sur offres de prix relatif aux :

Objet	Estimation des études du maître d'ouvrage en Dirhams TTC
Etudes Techniques et Suivi Des Travaux de Construction de Quarante-quatre (44) Espaces Préscolaires aux Communes territoriales relevant de la province d'El-Jadida Comme suit : ➢ Trente Huit (38) Espaces Préscolaires Type 1 composés d'une (01) salle de classe et ses annexes Deux (02) à la Commune territoriale CHAIBATE, Quatre (04) à la Commune territoriale CHTOUKA, Une (01) à la Commune territoriale El Jadida, Cinq (05) à la Commune territoriale HAOUZIA, Une (01) à la Commune territoriale LBIR JDID, Une (01) à la Commune territoriale METTOUH, Un (01) à la Commune territoriale MOGGRESS, Sept (07) à la Commune territoriale MOULAY ABDELLAH, Une (01) à la Commune territoriale OULAD AISSA, Quatre (04) à la Commune territoriale OULAD RAHMOUNE, Deux (02) à la Commune territoriale OULED HCINE, Deux (02) à la Commune territoriale SEBT SAISS, Trois (03) à la Commune territoriale SIDI ALI BEN HAMDOUCHE, Trois (03) à la Commune territoriale SIDI SMAIL, Une (01) à la Commune territoriale ZAOUAT LAKOUJACEM. ➢ Six (06) Espaces Préscolaires Type 2 composés de deux (02) salles de classe et ses annexes Un (01) à la Commune territoriale EL JADIDA, Un (01) à la Commune territoriale LBIR JDID, Trois (03) à la Commune territoriale MY ABDELLAH, Un (01) à la Commune territoriale OULED FREJ.	150 000 ,00 (Cent Cinquante Mille Dirhams TTC)

Le Dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale d'ELJADIDA, Service Constructions, Equipements et Patrimoine, Bd Ibn Tournet. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception auprès Service Constructions, Equipements et Patrimoine, direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises installées au Maroc : Les certificats d'agrément, domaine d'activité : D14, D15, et D16 délivrés par le Ministère de l'Équipement instauré par le Décret n° 2-98-984 du 4 hijja 1479 (22/3/1999) et l'arrêté du ministre de l'équipement et du transport n° 2053-13 du 19 chaabane 1434 (26 juin 2013)

* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doivent présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation

N°8276 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 10/BG/2021
Le 26/10/2021 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LES TRAVAUX D'AMÉNA-

GEMENT DES LOGEMENTS DE FONCTIONS DANS LA PROVINCE D'OUARZAZATE.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marches-publics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant

de 5.000,00dhs (Cinq Mille Dirhams).L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 198.840,00 dhs (cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent quarante dirhams, 00Centimes).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-

12-349relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre/ secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
-Soit les remettre directement au président de la

commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.
N°8277 /PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
42/DRP/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 28/10/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar- El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CARREFOURS ET TROTTOIRS DANS DIVERS VOIRIES DE CIRCULATION AU PORT DE LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- El Jadida-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **40 000,00** QUARANTE MILLE DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **3 686 400,00** TTC
TROIS MILLION SIX CENT QUATRE VINGT SIX MILLE QUATRE CENT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction au Port de El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El Jadida.

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **18/10/2021 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la Logistique:

SECTEUR: B QUALIFICATION: BE CLASSE: 3

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°8281 /PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation, de la Formation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech
APPELS D'OFFRES « Au rabais ou à majoration »
N°31/INV/2021(Séance publique)

Le 28/10/2021 à 12h00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREFEM-S, avenue JnaneHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ayant pour objet: L'exécution des études techniques et suivi des travaux de construction de soixante (60) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en six lots séparés :

- Lot N°01:Le contrôle technique et suivi des travaux de construction de(15) treize salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°02:Le contrôle technique et suivi des travaux de construction de(10) dix salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°03:Le contrôle technique et suivi des travaux de construction de (10) dix salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°04:Le contrôle technique et suivi des travaux de construction de (09) neuf salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°05:Le contrôle technique et suivi des travaux de construction de (09) neuf salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°06:Le contrôle technique et suivi des travaux de construction de (09) neuf salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

LOT N°	Montant du cautionnement provisoire		Montant de l'Estimation des études dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	1000,00	Mille dirhams	34 260,00	Trente-quatre mille deux cent soixante dirhams
02	800,00	Huit cents dirhams	26 350,00	Vingt-six mille trois cent cinquante dirhams
03	800,00	Huit cents dirhams	26 350,00	Vingt-six mille trois cent cinquante dirhams
04	700,00	Sept cents dirhams	23 718,00	Vingt-trois mille sept cent dix-huit dirhams
05	700,00	Sept cents dirhams	23 718,00	Vingt-trois mille sept cent dix-huit dirhams
06	700,00	Sept cents dirhams	23 718,00	Vingt-trois mille sept cent dix-huit dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des constructions et équipements et patrimoines de la Direction Provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer électroniquement via le portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consul

N°8280/PA

Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech
APPELS D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N°29/INV/2021
(Séance publique)

Le 28/10/2021 à 10 h, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue JnaneHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet de l'appel d'offre: L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction de soixante (60) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en six lots séparés :

- Lot N°01: L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction de (13) treize salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°02: L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction de (10) dix salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°03: L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction de (10) dix salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°04: L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction de (09) neuf salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°05: L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction de (09) neuf salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°06: L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction de (09) neuf salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma .

LOT N°	Montant du cautionnement provisoire dhs TTC		Montant de l'Estimation des études dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	1000,00	Mille dirhams	34 260,00	Trente-quatre mille deux cent soixante dirhams
02	800,00	Huit cents dirhams	26 350,00	Vingt-six mille trois cent cinquante dirhams
03	800,00	Huit cents dirhams	26 350,00	Vingt-six mille trois cent cinquante dirhams
04	700,00	Sept cents dirhams	23 718,00	Vingt-trois mille sept cent dix-huit dirhams
05	700,00	Sept cents dirhams	23 718,00	Vingt-trois mille sept cent dix-huit dirhams
06	700,00	Sept cents dirhams	23 718,00	Vingt-trois mille sept cent dix-huit dirhams

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma .
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Toute fois le dossier technique doit comprendre :
 - Une copie du certificat d'agrément, délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans le domaine Suivant :

Activité:	QUALIFICATION:
CQ	CQ.1
EG	EG.1

N°8278 /PA

Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech.
APPELS D'OFFRES « Au rabais ou à majoration »
N°30/INV/2021(Séance publique)

Le 28/10/2021 à 11h00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREFEM-S, avenue JnaneHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ayant pour objet: L'exécution des études techniques et suivi des travaux de construction de soixante (60) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en six lots séparés :

- Lot N°01: L'exécution des études techniques et suivi des travaux de construction de(13) treize salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°02: L'exécution des études techniques et suivi des travaux de construction de(10) dix salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°03: L'exécution des études techniques et suivi des travaux de construction de (10) dix salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°04: L'exécution des études techniques et suivi des travaux de construction de (09) neuf salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°05: L'exécution des études techniques et suivi des travaux de construction de (09) neuf salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°06: L'exécution des études techniques et suivi des travaux de construction de (09) neuf salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

LOT N°	Montant du cautionnement provisoire		Montant de l'Estimation des études dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	1400,00	Mille quatre cents dirhams	45600,00	Quarante-cinq mille six cents dirhams
02	1100,00	Mille cent dirhams	35200,00	Trente-cinq mille deux cents dirhams
03	1100,00	Mille cent dirhams	35200,00	Trente-cinq mille deux cents dirhams
04	1000,00	Mille dirhams	31600,00	Trente et un mille six cents dirhams
05	1000,00	Mille dirhams	31600,00	Trente et un mille six cents dirhams
06	1000,00	Mille dirhams	31600,00	Trente et un mille six cents dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer électroniquement via le portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Toutefois le dossier technique doit comprendre: Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines d'activité exigé :

- D14 : calcul de structures pour bâtiments à tous usages
- D15 : coustent fort et coustent faible pour bâtiments à tous usages
- D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.

N°8279 /PA

MODIFICATION
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 06/08/2021 de la société RHORBY NEGOCE SARL, il a été décidé :
* Cession des parts sociales : 334 parts social soit 33400,00 DHS de Mr AMINE RHORBY au profit de Mr ABDELJALIL RHORBY.
* Nouvelle répartition du capital :
-Mr. AMINE RHORBY 333 Parts Soit 33300,00 DHS
-Mr. ABDELJALIL RHORBY 334 Parts Soit 33400,00 DHS
* Démission du gérant Mr AMINE RHORBY et lui donne quitus sur sa gérance depuis la création de la société à ce jour
- Nomination de Mr ABDELJALIL RHORBY et Mr SALAH-EDDINE RHORBY comme nouveau cogérant pour une durée indéterminée
* La société sera engagée

par la signature de Mr ABDELJALIL RHORBY ou Mr SALAH-EDDINE RHORBY.
* changement de la forme juridique d'une (SARL/AU) à (SARL).
* Ajouter l'activité suivante : PROMOTION IMMOBILIER
* La mise à jour des statuts.
II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 29/09/2021 sous le numéro 794608.

N°8285 /PA

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 07/09/2021 à Al-Hoceima, il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques sont:
D E N O M I N A T I O N : N A S M A - M E T A L S.A.R.L/AU
OBJET SOCIAL :
- Marchand et distribution d'aluminium.
- Importation et exportation.
- Entrepreneur de menuiserie d'aluminium, métallique ou en pvc
SIEGE SOCIAL: Centre sidi bouafif, bni ouaryaghel-ait youssef ou ali Al Hoceima.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : (100.000,00dh).
EXERCICE SOCIAL: L'exer-

cice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.
GERANCE : la société est gérée par M. ARRYADI Najim.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al Hoceima. RC N°3505.

N°8286 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH
SAFI PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°20/INDH/2021
Le 25/10/2021 à 11 Heures , il sera procédé, dans la salle des réunions du Secrétariat Générale de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à l'Achat de matériel informatique et mobilier de bureau pour équipement de dix salles de lectures au profit des établissements scolaires relevant de la province de Youssoufia
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service

des marchés du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :30000,00 DHS (trente mille dhs).
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme TTC de: 777840 DHS (sept cents soixante dix-sept mille huit cent quarante dirhams).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 joudmada 1434 (20 mars 2013)
- La Soumission électronique est autorisée conformément à l'arrêté n°20-14 du 4 Septembre 2014.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer leurs Offres par voie électronique.

N°8288 /PA

CONSTITUTION
I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 27/09/2021, il a été institué une société SARL AU dont les caractéristiques sont :
* Dénomination Sociale : «SALHONA»
* Forme : SARL AU .
* Objet :
-TRAVAUX DIVERS, COMMERCE GENERAL, IMPORT ET EXPORT. NETTOYAGE, ALLOCATION DU PERSONNEL, INTERIMS, JARDINAGE ET VENTE DE PLANTE. LOCATION ET TRANSPORT DES ENGIN NEUFS ET D'OCCASION. Siège social : HAY EL AOUDA NR 2574 LAAYOUNE.* Durée: 99 ans.
* Capital social : 100.000.00 Dhs (Cent Mille Dirhams) dévisé en 1000 parts sociales (Mille parts) de 100 Dhs (Cent Dirhams) chacune. La répartition du capital est faite comme suit :
* Mr MOHAMED AHMED EJDI 100.000.00 DH Total
* Gérance : Mr. MOHAMED AHMED EJDI, gérant unique pour une durée illimitée.
* Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
* Bénéfices: Les produits nets

de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts. II)- La société a été immatriculée au RC N° 38209 le 27-09-2021.

N°8289 /PA

« SERIDERM MAROC SARL. » SIEGE SOCIAL : 15 RUE DES RAMIERS CASABLANCA RC N°292693 IF N°14469044
Approbation du transfert du siège ; désignation d'un nouveau gérant ; cession de part social et de compte courant I - Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extraordinaire enregistrée à Casablanca en date du 29/12/2020, les associés de la Société à Responsabilité Limitée «SERIDERM SARL» au capital de 30 000,00 Dirhams ayant son siège social à Casablanca, 03 rue ilya abou madi CASABLANCA, a décidé ce qui suit :

• L'approbation du transfert du siège social de l'ancienne adresse 03 rue ilya abou madi CASABLANCA à la nouvelle adresse : 15 RUE DES RAMIERS CASABLANCA.
• Désignation de Mme Latifa BOUNYT née le 25/05/1965, de nationalité Marocaine, titulaire de la carte nationale numéro : A279613 en qualité de gérante de la société.
• Cession de parts sociales et de compte courant par Mr Mohammed DERKAOUI au profit de Mr Djamel KEMICHE.
Par conséquent, il a été procédé à la mise à jour des statuts de société, suivant un acte sous seing privé, en date à Casablanca le 31/12/2020.
II - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 17/05/2021 sous le N°40211121042534
N°8308 /PA

الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والمعلمة العاليين
الأكاديمية الإقليمية للتربية والتعليم
دائرة إقليم سطات
والمعلمة العاليين

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 15/SB/2021 DU 28/10/2021

Le 28/10/2021 à 10h30 Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S à SIDI BENNOUR, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :

N° AO	OBJET	Estimation du maître d'ouvrage
15/SB/2021	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TERRAINS DE SPORT DU LYCEE COLLEGIAT AL IRFANE A LA COMMUNE RURALE KOUDIAT BNI DGHOUGH, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	39 000.00 Dhs ttc (Trente neuf mille, dirhams)

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENFPESRS à SIDI BENNOUR, service des affaires administratives et financières, avenue Dakhla, Rue Meknès. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières et constructions et équipement et patrimoine à la direction provinciale de SIDI BENNOUR.
• Soit les remettre au président de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.
* **Pour le dossier technique** les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément en cours de validité dans les domaines d'activité suivants : **D14, D15 et D16** délivré par le **Ministère de l'Equipement et du Transport**.
* **Pour les entreprises non installées au Maroc :** Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N°8284 /PA

CONNEXION EXPRESS SARL-AU TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
Le procès verbal de la décision de l'associé unique en date du 07/09/2021, de la

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة كلميم واد نون
عمالة إقليم آسفا الزك
المجلس الإقليمي
التدويرية العامة للمصالح
مصلحة تدبير الموارد البشرية والشؤون القانونية
والإدارية والمنازعات والشراكات والتعاون

إعلان
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة موظفي المجلس الإقليمي لآسفا الزك

ينظم المجلس الإقليمي لآسفا الزك يوم 23 أكتوبر 2021 بالثغرية التأهيلية عتبة بن نافع بإسفا امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين والأحرار المتسجلين لمزاولة إقليم آسفا الزك والمتوفرين على أقدمية ست سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 2021/10/31، وذلك حسب الجدول أسفله :

مستوى	مساعد اداري من الدرجة الثانية	مساعد اداري من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثالثة
مساعد اداري من الدرجة الأولى	مساعد اداري من الدرجة الثانية	مساعد اداري من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثالثة

يحدد عدد المتبارين في كل فئة من المناصب المحدود في المائة من الموظفين المتوفرين للشروط النظامية.

N°8283 /PA

Fiduciaire
ZAHIR SARL AU
Au capital
de 100 000,00 DHS
Siège social : Rue IBN
AICHA Imm. Paris 3ème
étage Bureau N° 11
Guééliz Marrakech.

Télé / Fax : 05 24 43 41 06
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P.
enregistré à Marrakech le
04/09/2021, il a été constitué
une société SARL AU
ayant les caractéristiques
suivantes :

1) Dénomination :
AKNOU ALIMENTATION
GÉNÉRALE
2) Capital social :
100 000,00 dhs.
3) Siège social : Propriété
dite "ABWAB AL ATLASS
GH8 -9-10-6" Imm A4, RDC

fraction devise 6 et 6A com-
prenant un magazine et
mezzanine Askajour Mha-
mid Marrakech
4) Objet :
• Tenant un magasin ali-
mentation générale en dé-

tail
• Marchand ou intermé-
diaires effectuant importa-
tion et exportation
5) Gérance : M. SAID
AKNOU, gérant unique
pour une durée illimitée.

6) Le dépôt légal a été effec-
tué au CRI de Marrakech le
16/09/2021 sous le N°
M09_21_2390153 RC N°
118633.

N°8294/PA


 Direction Provinciale de Guelmim

AVIS RECTIFICATIF

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le Directeur Provincial de Guelmim, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur les avis publiés dans la libération du : 23/09/2021 n° : 9423 Et Rissalat al oumma du : 21/09/2021 n° : 11931 , concernant les appels d'offres ouverts comme suit :

N° AOO	RECTIFICATIONS
17/2021/BI.DPMENG	Date d'ouverture des plis : 15/10/2021 au lieu de 13/10/2021
18/2021/BI.DPMENG	Date d'ouverture des plis : 15/10/2021 au lieu de 13/10/2021
19/2021/BI.DPMENG	Date d'ouverture des plis : 15/10/2021 au lieu de 13/10/2021
Les autres données restent les mêmes.	

N°8282/PA

وزارة الداخلية
 ولاية جهة مراكش آسفي
 إقليم قلعة السراغنة
 دائرة قلعة بني عامر
 قيادة اولاد بوعلي
 الجماعة الترابية الششرة

إعلان

بإجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021

ينظم المجلس الجماعي بجماعة الششرة يوم 04 أكتوبر 2021 امتحان الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين المتقنين الى ميزانية المجلس الجماعي والذين استوفوا الشروط النظامية القانونية لاجتياز المباراة والمعدة في سنة سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الأطوار الإصطناعي وذلك وفق ما هو مبين في الجدول التالي:

الدرجات المتضمن بها	الشروط	عدد المناصب المتضمن بها	آخر أجل تقبل الترشيحات
مساعد اداري من الدرجة الثانية	يقع في وجه الموظفين المتقنين على 6 سنوات من الخدمة الفعلية كمساعد اداري من الدرجة الثالثة	01	2021/10/28
مساعد تقني من الدرجة الثانية	يقع في وجه الموظفين المتقنين على 6 سنوات من الخدمة الفعلية كمساعد تقني من الدرجة الثالثة	01	2021/10/28

فقط المعنيين بالأمر بالاتصال بمكتب الموارد البشرية لتقديم ترشيحهم الى غاية التاريخ المشار اليه اعلاه وهو آخر أجل تقبل الترشيحات .

N°8290/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'EL HAJEB
 CERCLE D'AIN TAOUJDATE
 CAIDAT D'AIT BOUBIDMANE

AVIS EXAMEN D APTITUDE PROFISSIONNELLE

Le Président de la Commune d'Ait harzallah, organise le 01 Novembre 2021, examen d aptitude professionnelle pour le grade adjoint administratif 1^{er} grade , au titre de l'année 2021 , au profit des fonctionnaires de la Commune d' Ait harzallah ayant six ans d'anciennetés dans leurs grades

Les fonctionnaires intéressés doivent déposer leurs demandes de candidature au service des ressources humaines de la commune d'Ait harzallah avant le 22 Octobre 2021 jusqu'à 16h 30.

N°8291/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 DRAA-TAFILALET
 DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS AU RABAIS OU A LAMAJORATIONN° :
53, 54, 55, 56/INV/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 27 Octobre 2021 à partir de 10 heures du matin Il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilelet à Ouarzazate, sise à Angle Av Med6 et Av Almouahidine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres au rabais ou à la majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS (TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
53/INV/2021	TRAVAUX D'EXTENSION DE DEUX (02) ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE EN CONSTRUCTION DE (03) SALLES DE CLASSES ORDINAIRES DANS LA CT D'IZNAGUEN - PROVINCE D'OUARZAZATE.	477 366,00 DH	07 000,00 DH
54/INV/2021	TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE TIMJICHTA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE EN CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE CLASSES ORDINAIRES, DANS LA CT DE OUISSSELSSATE, PROVINCE DE OUARZAZATE	697 248,00 DH	10 000,00 DH
55/INV/2021	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL AL MAJD EN CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL, DANS LA CT D'OUARZAZATE - PROVINCE D'OUARZAZATE.	778 192,20 DH	12 000,00 DH
56/INV/2021	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT ABI BAKER ASSEDIK EN CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL, DANS LA CT DE TARMIGTE - PROVINCE D'OUARZAZATE.	796 618,80DH	12 000,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilelet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilelet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°8293/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA REGION MARRAKCH-SAFI
 PROVINCE DE YOUSOUFIA
 CAIDAT ESBIAT
 C. ESBIAT
 20/2021

AVIS D'EXAMEN DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE

La commune SBIAT organisera le 21 octobre 2021, au siège de la commune un examen de compétence professionnelle au titre de l'année 2021 pour occuper un poste suivant: adjoint technique 3^{ème} grade destiné aux adjoint technique 2^{ème} grade de la commune Sbiaat ayant exécuté 6ans de travail dans ce grade

-Le nombre de poste dont on fait l'examen est unique (01)

Les demandes doivent s'adresser à MR le président de la C. SBIAT service du personnel accompagné des documents suivants :

- fiche de renseignement signé par le président.
- photocopie de C.I.N
- photocopie de décision de nomination dans l'échelle
- photo d'identité.

Le 18 octobre 2021 est les derniers délais du dépôt des dossiers.

Sbiaat.....

N°8292/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Nicolinha, 8 ans, chasseuse d'astéroïdes

Portrait



Quand Nicole Oliveira commençait tout juste à marcher, elle tendait les bras vers le ciel pour essayer d'attraper les étoiles. A huit ans, cette fillette brésilienne est déjà une astronome chevronnée, qui chasse les astéroïdes.

Sur les murs de sa chambre, à Fortaleza (nord-est du Brésil), pas de posters de stars de la chanson, mais une grande carte du système solaire. Sur une étagère, une poupée blonde semble un peu perdue au milieu des fusées miniatures et des figurines de Star Wars.

Mais son terrain de chasse, c'est l'ordinateur aux deux grands écrans installé non loin de son lit. C'est là que "Nicolinha", comme elle est surnommée affectueusement, scrute les images du ciel envoyées par le programme "Chasseurs d'astéroïdes".

Ce projet visant à initier la jeunesse à la science en l'impliquant directement dans des découvertes est un partenariat entre le ministère des Sciences du Brésil et la Coopération internationale de recherche astronomique (IASC), organisme affilié à la Nasa.

"J'en ai déjà trouvé 18!", dit avec une fierté non dissimulée à l'AFP cette fillette aux longs cheveux châtain foncé et à la voix qui monte très haut dans les aigus.

Si ses découvertes sont homologuées - ce qui peut prendre plusieurs années -, elle deviendra la plus jeune au

monde à découvrir officiellement un astéroïde, pulvérisant le record de l'Italien Luigi Sannino, 18 ans.

Elle pourra alors les baptiser. "Je leur donnerai des noms de scientifiques brésiliens, ou de membres de ma famille, comme ma maman ou mon papa", confie-t-elle.



La précocité de Nicolinha a poussé les organisateurs de cours d'initiation à l'astronomie à baisser l'âge minimum pour les inscriptions

"Elle a vraiment l'oeil. Elle repère tout de suite sur les images les points qui ressemblent à des astéroïdes et conseille souvent ses camarades quand ils ne sont pas sûrs d'en avoir vraiment trouvé", explique Heliomarzio Rodrigues Moreira, son professeur d'astronomie à l'école qu'elle fréquente depuis le début de l'année.

"Le plus important, c'est qu'elle partage ses connaissances avec d'autres enfants. Elle contribue à la divulgation de la science", ajoute-t-il.

Nicolinha est en effet devenue une petite célébrité, grâce à ses vidéos sur l'astronomie pour sa chaîne YouTube et sa participation en ligne à des séminaires scientifiques internationaux. Elle a même une assistante - une amie de la famille - pour l'aider à répondre à toutes les sollicitations.

En janvier, ses parents n'ont pas hésité à déménager de Maceio, autre ville du nord-est brésilien, à Fortaleza, à 1.000 km de là, pour que leur fille bénéficie d'une bourse d'études dans un établissement réputé. L'entreprise de son père, informaticien, a accepté qu'il reste en télétravail.

"Quand elle avait deux ans, elle levait les bras vers le ciel et me demandait: 'Maman, donne-moi une étoile'", raconte sa mère, Zilma Janaka, 43 ans, qui travaille dans l'artisanat.

"Mais on a compris que cette passion pour l'astronomie, c'était du sé-

rieux quand elle nous a demandé un télescope en cadeau d'anniversaire pour ses quatre ans. Je ne savais même pas vraiment ce que c'était, un télescope", ajoute-t-elle.

"Elle nous a même dit qu'elle échangerait toutes ses fêtes d'anniversaire contre un télescope, mais ça coûtait quand même trop cher pour nous. On n'a pu l'acheter que pour ses sept ans, grâce à l'aide d'amis qui ont fait une cagnotte".

La précocité de Nicolinha a même poussé les organisateurs de cours d'initiation à l'astronomie à baisser l'âge minimum pour les inscriptions, souvent réservés aux plus de 12 ans.

Sur sa chaîne Youtube, la fillette a interviewé des personnalités comme la célèbre astronome Duília de Mello, qui a pris part à des découvertes importantes comme la supernova SN 1997D.

L'an dernier, elle s'est rendue à Brasília pour rencontrer le ministre des Sciences, l'ex-astronote Marcos Pontes, seul Brésilien à ce jour à être allé dans l'espace.

Mais Nicolinha, elle, a d'autres ambitions: "Mon rêve, c'est de devenir ingénieure aérospatiale. Je veux construire des fusées. J'adorerais aller au Centre spatial Kennedy de la Nasa, en Floride, pour voir leurs fusées".

"J'aimerais aussi que tous les enfants du Brésil aient accès à la science", confie-t-elle.

Sport

Ligue Europa

Naples tombe à domicile Le Celtic prend l'eau



Naples est le grand battu de la 2e journée de la Ligue Europa, à domicile face au Spartak Moscou (2-3), alors que dans un autre choc italo-russe la Lazio de Rome a battu le Lokomotiv Moscou (2-0).

Deux autres déceptions sont venues de Turquie, où le Fenerbahçe a encaissé trois buts

(0-3) à domicile face aux Grecs de l'Olympiakos, et d'Ecosse, où le Celtic a pris l'eau face au Bayer Leverkusen (0-4).

La plupart des équipes britanniques ont eu du mal, puisque le Sparta Prague a battu les Glasgow Rangers (1-0) et le Legia Varsovie a défait Leicester (1-0). West Ham a sauvé l'honneur en s'imposant, à Londres, face au Rapid de Vienne

(2-0).

Côté français, l'Olympique lyonnais s'est imposé largement face aux Danois de Brøndby (3-0), alors que les deux autres équipes françaises engagées, l'AS Monaco et l'Olympique de Marseille, ont dû se contenter d'un match nul jeudi.

Les Monégasques sont allés chercher un point sur la pelouse de la Real Sociedad (1-1) et les

Marseillais n'ont pas réussi à battre les Turcs de Galatasaray (0-0) au stade Vélodrome, dans une ambiance torride et malgré de nombreuses occasions.

Le match a été interrompu pendant cinq minutes, peu avant la fin de la première période, quand pétards et fumigènes ont été jetés depuis le parage où étaient réunis les supporters du club turc. Il a re-

pris dans le calme.

Un peu plus tôt dans la soirée, les Monégasques avaient ouvert le score par Axel Disasi, de la tête, puis la Real Sociedad a bien réagi et Merino a égalisé, de la tête lui aussi, malgré un plongeon désespéré de Nübel.

Dans ce même Groupe B, le PSV Eindhoven est allé gagner en Autriche, sur la pelouse de Sturm Graz (4-1).

Tour d'Europe des stades

Un Barça en crise chez l'Atlético et choc Liverpool-City



ANouveau surclassé en Ligue des champions mercredi, le FC Barcelone aura fort à faire pour se relancer chez l'Atlético Madrid samedi, alors que l'autre affiche du week-end en Europe opposera Liverpool à Manchester City.

Zéro point en deux matches, aucun but marqué, six encaissés et dernier de son groupe: le Barça a raté dans les grandes largeurs ses débuts en C1. Après la correction subie au Camp Nou en ouverture face au Bayern Munich (3-0), l'équipe blaugrana s'est inclinée sur le même score chez le Benfica Lisbonne.

En Liga, après des débuts également décevants, les Catalans ont relevé la tête le week-end dernier face

au mal classé Levante (3-0). Mais c'est un adversaire d'un tout autre calibre qui se dresse devant les Barcelonais (6e), en déplacement samedi (21h00/19h00 GMT) chez l'Atlético, champion en titre et actuel 4e, porté par deux anciens joueurs barcelonais, le toujours efficace Luis Suarez et Antoine Griezmann, enfin buteur.

Le Real Madrid, leader de Liga, devra aussi faire oublier son revers humiliant subi mardi à Santiago-Bernabeu face au modeste Sheriff Tiraspol (2-1). Tenus en échec à domicile par Villarreal (0-0) lors de la dernière journée, les hommes de Carlo Ancelotti doivent réagir chez l'Espanyol Barcelone (14e) dimanche (16h15/14h15 GMT).

Respectivement facile vainqueur à Porto (5-1) et défait au Parc des Princes face au PSG (2-0), Liverpool et Manchester City ont connu des fortunes diverses en C1. Les deux équipes doivent désormais se concentrer sur leur choc au sommet à Anfield, dimanche (17h30/15h30 GMT) en clôture de la 7e journée.

En tête et dernière équipe invaincue avec 14 points, mais avec cinq équipes à leurs trousses à une longueur, dont City (2e), les Reds n'ont aucune marge face à leurs plus sérieux rivaux, ces dernières saisons. Avantage ou pas, ils verront leurs concurrents jouer avant eux, à commencer par Manchester United (4e) et Everton (5e) qui s'affrontent dès samedi à 13h30 (11h30 GMT), un horaire-piège pour les Red Devils qui ont battu Villarreal en extremis mercredi en C1 (2-1).

Chelsea (3e) devra, lui, réagir face à Southampton samedi (16h00/14h00 GMT), après ses défaites contre City le week-end dernier et la Juventus mercredi, les deux fois 1-0.

Les cinq premiers de Bundesliga jouent ce week-end contre des équipes de deuxième moitié du tableau, pour la 7e journée.

Les extra-terrestres du Bayern, qui viennent de marquer 45 buts sur leurs neuf derniers matches (5 de

moyenne par match) toutes compétitions confondues, accueillent dimanche (17h30/15h30 GMT) Francfort, 14e du classement qui reste sur six matches nuls consécutifs.

Dauphin à trois points, Leverkusen se déplace dimanche également (19h30/17h30 GMT) à Bielefeld, 16e en position de barragiste.

Le match le plus ouvert de la journée sera peut-être l'opposition samedi entre les "Loups" de Wolfsburg et les "Poulains" de Mönchengladbach (15h30/13h30 GMT).

Leader jusqu'à la quatrième journée, Wolfsburg est toujours troisième, à trois longueurs de la tête. Mönchengladbach paye un mauvais début de championnat avec une 11e place, mais les Rhénans ont fait tomber Dortmund 1-0 la semaine dernière et semblent enfin lancés.

Le Borussia, quatrième à quatre points, reçoit samedi le 15e Augsburg (15h30/13h30 GMT). Avec ou sans Erling Haaland? Absent depuis une semaine à cause de douleurs musculaires, le canonier norvégien (7 buts lors des cinq premières journées) était forfait mardi en Ligue des champions, ce qui n'a pas empêché ses coéquipiers de battre le Sporting Lisbonne 1-0.

Avec six victoires, lors de ses six premiers matches, le Napoli de Lu-

ciano Spalletti n'est plus qu'à deux succès des huit de Maurizio Sarri en 2017-2018, le record du club. Le leader est attendu chez la Fiorentina (5e), qui a retrouvé des couleurs avec l'arrivée sur le banc de Vincenzo Italiano. La Viola a notamment fait souffrir l'Inter Milan (1-3) à Artemio-Franchi.

Les Florentins devront toutefois se méfier d'un Victor Osimhen en grande forme, auteur de 4 buts lors des 3 derniers matches en championnat.

Zlatan Ibrahimovic n'a de son côté pas encore lancé sa saison à Milan (2e, à deux points de Naples): le géant suédois, qui n'a joué qu'une demi-heure entre une blessure à un genou et une autre au tendon d'Achille, paraît trop juste pour le choc contre l'Atalanta (7e) à Bergame dimanche (20h45/18h45 GMT).

Le jour de ses 40 ans, "Ibra" devrait comme trop souvent cette saison se contenter des tribunes, selon les déclarations de son entraîneur lundi dernier, avant de rejoindre la sélection suédoise, où il a, tout de même, été rappelé.

La Juventus, après sa victoire sur Chelsea (1-0) en C1, va tenter de trouver enfin un peu de régularité en championnat, en tentant de décrocher une troisième victoire dans le derby contre Torino.

Botola Pro D1

Place au duel à distance entre le Wydad et le Raja

La Botola Pro D1 de football se poursuivra ce week-end au terme de la cinquième journée marquée par le premier duel à distance entre le Wydad et le Raja, les co-leaders de l'exercice.

Les Verts seront à la rude épreuve de l'équipe berkanie, tandis que les Rouges auront à défier une formation fédérale qui aspire à retrouver la bonne cadence. Pour cette opposition prévue, ce dimanche à 21h30, au stade El Bachir à Mohammedia, le SCCM, qui n'a plus gagné depuis la première manche, sera sommée de secouer le cocotier en vue de ne pas se faire distancer davantage par les abonnés du haut du tableau.

Championnat D2

Voici le programme de la 4^e journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, prévue en cette fin de semaine (16h30):

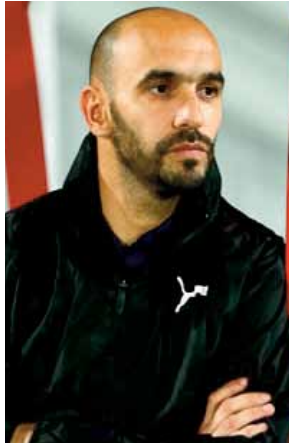
Samedi

Jeunesse Benguerir - Racing Casablanca
Moghreb Tétouan - Chabab Atlas Khénifra
Raja Béni Mellal - AS Salé

Dimanche

USM Oujda - Stade Marocain
Itihad Khémisset - Olympique Dcheira
Widad de Fès - Jeunesse El Massira

A noter que les matches Union Touarga - Renaissance Zemamra et Tihad Casablanca - Kawkab Marrakech devaient avoir lieu vendredi.



Sauf que ça ne sera pas une simple sinécure devant l'adversaire du jour, le Wydad qui reste sur quatre victoires en autant de sorties et qui ambitionne de préserver ce rythme de champion.

Tout comme le Wydad, il y a le Raja pas prêt du tout à lâcher du lest. Après avoir entamé la saison sur les chapeaux de roue, ce qui ne leur est plus arrivé depuis la saison 2012-2013, les Verts auront à cœur de confirmer cet élan devant une équipe berkanie qui n'a fait que dans les scores de parité jusqu'ici. Des résultats qui ne confortent aucunement le coach de la RSB, Florent Ebenge, tenu, plus que jamais, de sortir ses protégés de cette mauvaise passe qui n'a que trop duré.

En se produisant au stade Larbi Zaouli et à huis clos, la Renaissance de Berkane aura une carte à jouer, à moins de sombrer face à des Rajaouis qui lorgnent l'objectif de porter leur capital points à quinze unités.

Les deux autres rencontres dominicales ne manqueront point d'attrait, à commencer par le derby rbatien entre l'ASFAR et le FUS. Sur le papier, la balance penche du côté des Militaires qui, hormis la défaite surprise d'entrée devant le promu, la JSS, se sont bien défendus depuis et comptent jouer les premiers rôles cette saison. En revanche, l'équipe du Fath, qui a cumulé deux défaites contre autant de nuls, se trouve d'ores et déjà dans de beaux draps et n'a d'autre alternative que de stopper cette descente vers le gouffre.

Pour la journée de samedi, le bal sera ouvert par la partie qui mettra aux prises le MAS avec le CAYB, deux formations qui ont mal démarré la saison, à l'instar de l'IRT qui affrontera en dehors de ses bases la Jeunesse Salmi qui se fera un grand plaisir d'ajouter à son tableau de chasse la formation azzur-blanc.

Enfin, l'OCS aura à en découdre avec un RCOZ, bon dernier, alors que l'OCK se mesurera à un DHJ, capable de regagner le bercaï sans dégat.

Mohamed Bouarab

Programme

Samedi

(17h00) Maghreb de Fès - Youssoufia Berrechid
(19h15) Olympic Safi - Rapide Oued Zem
(21h30) Olympique Khouribga - Difaa El

Jadida

(21h30) Jeunesse sportive Salmi - Itihad

Tanger

Dimanche

(17h00) Hassania Agadir - Mouloudia Oujda
(19h15) Raja Casablanca - Renaissance

Berkane

(19h15) AS FAR - FUS Rabat
(21h30) Chabab Mohammedia - Wydad Casablanca.

Vahid Halilhodzic Jouer à domicile nous oblige à remporter les trois matches afin de satisfaire les supporters marocains

Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, a indiqué jeudi que les Lions de l'Atlas seront confrontés à une semaine cruciale au titre des qualifications africaines au Mondial-2022 au Qatar, avec trois matches à disputer consécutivement les 6, 9 et 12 octobre.

En marge d'une conférence de presse tenue au centre Mohammed VI de football de Maâmoura pour dévoiler la liste définitive qui disputera les trois rencontres, Halilhodzic a expliqué qu'il a été contraint porter le nombre de joueurs à 27 pour pallier toute urgence telle que les blessures ou encore d'éventuelles infections par la covid-19 au sein du groupe.

"Jouer à domicile nous oblige à remporter les trois matches afin de satisfaire les supporters marocains. Pour cela, nous devons nous préparer physiquement, tactiquement mais aussi mentalement afin de surmonter ces contraintes", a-t-il ajouté.

Le sélectionneur national a émis le souhait de voir les supporters marocains assister aux matches des Lions de l'Atlas, car "bien conscient" du rôle que peut apporter le public, mais la décision ne dépend pas de lui.

Concernant l'absence de certains joueurs, notamment Hakim Ziyech (FC Chelsea), Noussair Mazraoui (Ajax Amsterdam) et Amine Harit (Olympique de Marseille), Halilhodzic a souligné que pour les cas Mazraoui et Ziyech, il s'agit d'une "décision disciplinaire". Le sélectionneur national a confié "regretter de ne pas avoir pris cette décision auparavant car il existe des limites à ne pas franchir entre le joueur et l'entraîneur".



"Noussair Mazraoui est un bon joueur sauf qu'il a refusé de jouer un match lors d'une compétition pour cause de blessure, alors qu'il a passé un examen au cours duquel le staff médical de l'équipe nationale a confirmé le contraire", a-t-il précisé.

Vahid a, par ailleurs, évoqué la convocation pour la première fois du joueur du club italien de Sassuolo, Abderrahman (Abdou) Harroui, indiquant qu'il le suivait depuis environ sept mois, même s'il n'était pas titulaire avec son équipe. Il est question de pouvoir jauger sa capacité à apporter une valeur ajoutée à l'équipe nationale dans l'avenir, d'autant plus qu'on "recherche un joueur capable de livrer rapidement le ballon dans la surface de l'adversaire".

La liste de la sélection nationale, qui a vu le retour de Faïçal Fajr, sociétaire du club turc de Sivasspor, ne compte que deux joueurs évoluant dans la Botola Pro "Inwi", à savoir le gardien de but du Raja de Casablanca, Anass Zniti, et le lateral du Wydad de Casablanca, Ayoub El Amloud.

L'équipe nationale jouera ses trois prochains matches de qualifications de la Coupe du monde (Qatar 2022) respectivement contre la Guinée Bissau, le 06 octobre à Rabat et le 09 octobre à Casablanca, et face à la Guinée Conakry, le 12 octobre à Rabat.

Le Royal Tennis Club de Marrakech organise sa JPO au profit des enfants et jeunes

Le Royal Tennis Club de Marrakech (RTCMA) a organisé mercredi, une Journée Portes ouvertes (JPO) dans l'objectif de vulgariser ce sport auprès des enfants et jeunes et prospecter de nouveaux talents dans cette discipline.

Cette journée a connu un immense succès avec une grande affluence des jeunes et enfants venus découvrir le tennis, le club RTCMA et ses activités ainsi que l'Académie de tennis de ce prestigieux club marocain connu pour être une pépinière de talents.

Dans une déclaration à la MAP, le président du Club, M. Aziz Tifnouti, a souligné que le RTCMA organise annuellement cette manifestation socio-sportive dans le but de vulgariser cette discipline sportive à plus grande échelle, élargir la base des pratiquants et favoriser l'émergence de futurs champions.

Dans ce cadre, M. Tifnouti, également Secrétaire Général de la Fédération Royale Marocaine de Tennis (FRMT), a relevé que l'école de tennis de ce club, est l'une des plus performantes au Maroc, en termes de formation des jeunes.

Dans ce contexte, il fait savoir que le

RTCMA a voulu s'investir dans la formation en faisant appel à une équipe professionnelle dont Taha Tifnouti, le directeur technique du club, professeur de tennis, lauréat du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS-France), Mustapha Dislam, le directeur sportif du club, un ancien joueur professionnel et plusieurs fois champion du Maroc, et qui a joué plusieurs fois dans l'équipe nationale, la Coupe Davis, outre 08 moniteurs de tennis munis de diplômes délivrés par la Fédération et un préparateur physique.

"C'est une école de tennis professionnelle qui associe l'apprentissage du geste technique au plaisir du jeu et qui forme des champions talentueux", a-t-il poursuivi, relevant dans ce cadre, que 04 jeunes du Club ont été sélectionnés pour intégrer l'équipe nationale de tennis.

Le RTCMA fait partie de la "filiale élite" de la FRMT en raison de la qualité de formation qu'il dispense à ses sportifs, a-t-il souligné, indiquant que l'académie du club apprend aux jeunes les règles fondamentales de cette discipline, par une approche pédagogique moderne et professionnelle.

L'école de tennis du club, qui compte plus

de 300 enfants toutes catégories d'âge confondues (élite, espoirs, cadets et minimes), a élaboré des créneaux horaires adaptés à la scolarité des enfants dans le but d'encourager la pratique de ce sport auprès des jeunes et des enfants, tout en leur permettant la poursuite de leurs études.

Au programme de cette journée figurent des séances gratuites de tennis offertes par le staff technique du Club, pour une initiation à cette discipline et la présentation du programme de l'année par le directeur technique du RTCMA.

Situé au cœur de la ville de Marrakech, à proximité de plusieurs prestigieux établissements hôteliers, ce mythique Club de Tennis au Maroc, qui a le mérite d'avoir accueilli de grands événements sportifs et culturels, compte actuellement plus de 800 membres dont, plus de 500 jeunes. Il est doté d'une infrastructure qui le place parmi les meilleurs clubs du Maroc en disposant d'un Complexe sportif de haut niveau comprenant 9 courts de tennis au total en terre battue tous éclairés, un Court central d'une capacité de 3.000 places et 24 Loges, une salle de musculation en plus de plusieurs autres installations sportives et de loisir.

Leptis Magna, la "Rome d'Afrique" oubliée

A peine une dizaine de noms sont inscrits sur le registre des visiteurs du jour à Leptis Magna, dans l'ouest de la Libye. Négligée, peu fréquentée, la "Rome d'Afrique" a pourtant de quoi devenir une destination de premier plan.

Ici, il n'y a guère de file d'attente: les rares visiteurs déambulent sans encombre dans cette imposante cité romaine, classée au patrimoine mondial de l'Unesco et érigée en bord de mer, près de la ville de Khoms (ouest).

"C'est un voyage dans le temps, une plongée dans l'Histoire", s'exclame auprès de l'AFP Abdessalam Oueba, un visiteur libyen sexagénaire, barbe poivre et sel, vêtu d'une tunique bleue.

Fondée par les Phéniciens puis conquise par les Romains, Leptis Magna vit naître l'empereur Septime Sévère, qui y régna de 193 à 211 et fit d'elle l'une des plus belles villes de l'Empire romain, selon l'Unesco.

L'empereur la dota de monuments majestueux: une grande basilique, un hippodrome ainsi qu'un amphithéâtre pouvant accueillir jusqu'à 15.000 spectateurs avec une vue spectaculaire sur la Méditerranée.

Le site, bâti sur une cinquantaine d'hectares, est "un passage obligé pour les touristes", qui sont majoritairement libyens, constate l'un d'eux, Ahmed al-Amayem, avec en arrière-plan un arc de triomphe.

Ihab a fait le trajet en famille depuis la capitale Tripoli, à 120 km de là. "J'étais venu écolier, j'y retourne avec mes enfants", sourit ce jeune père de famille. "Leptis Magna est une ville sublime, le plus beau site romain hors d'Italie (...), elle est quasi-inexplorée", fait remarquer ce médecin de 34 ans, sous un ciel immaculé.

Quand le pays a sombré dans le chaos il y a dix ans, l'avenir de son important patrimoine antique a suscité l'inquiétude. En 2016, l'Unesco a classé Leptis Magna et quatre autres lieux parmi les sites en péril du patrimoine mondial.

A l'instar des autres sites antiques libyens, les ruines spectaculaires de Leptis Magna ont finalement été épargnées par les conflits armés qui ont embrasé le pays d'Afrique du Nord depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi.

"Il n'y a eu aucun dégât ni aucune

menace sur (Leptis Magna), malgré les conflits", explique à l'AFP, Azeddine al-Fahik, chef du département des antiquités du site.

Reste que l'imposante cité souffre de négligence, d'un "manque de moyens et de soutien du gouvernement", regrette-t-il.

"En 2020, nous avons malgré tout pu lancer des projets qui auraient dû être réalisés il y a 50 ans: clôture de la partie est, installation de sanitaires et de bureaux administratifs. Mais les fouilles sont au point mort, les travaux d'entretien demeurent cosmétiques."

Pour les pouvoirs publics, "il y a des problèmes bien plus grands à régler", concède-t-il.

Les missions archéologiques européennes (principalement italiennes et françaises) ont, elles, été interrompues du fait de l'instabilité politique.

Secteur confidentiel dans un pays où la paix est encore fragile et l'économie dominée par les hydrocarbures, le tourisme a connu une brève et timide ouverture dans les années 2000.

A l'époque, le régime de Kadhafi, longtemps mis au ban de la communauté internationale, était enfin de-



venu fréquentable. Après la levée de l'embargo onusien en 2003, des visas de tourisme avaient été émis pour la première fois et un ministère dédié avait été créé, allant de pair avec une stratégie pour développer le secteur.

Tout s'est arrêté net en 2011 avec la chute et la mort de Kadhafi. Aujourd'hui, alors que le pays de sept millions d'habitants tente de tourner la page d'une décennie de chaos, la "Rome d'Afrique" pourrait devenir "une source de revenus, créer des milliers d'emplois et attirer des millions de touristes" générant "des milliards de dollars", veut croire M. Fahik.

Et de poursuivre: "Leptis Magna se bonifie avec le temps, quand les réserves d'hydrocarbures s'amenuisent. Celles-ci ne sont pas éternelles et un jour disparaîtront, mais Leptis restera."

Omar Hdidan, 49 ans, croit lui aussi au potentiel de ce joyau. Cet ingénieur en génie civil participe bénévolement à l'entretien de la "porte d'entrée de la Libye pour le tourisme".

La ville a "toujours été négligée par l'Etat. Il n'y a ni fouilles, ni nouvelles découvertes, ni campagne touristique", regrette M. Hdidan, pour qui "Leptis Magna vaut plus que dix puits de pétrole".

Recettes

Tajine tunisien au thon



Ingrédients

2 pommes de terre
1 boîte de thon nature
½ boîte de persil haché finement
3 oeufs
1 oeuf dur
50 gr d'olives vertes ou noires dénoyautées coupée en rondelles
4 fromages type vache qui rit

50 gr fromage râpé
½ c.a.c harissa facultatif
sel

½ c.a.c curcuma
poivre

Instructions

Éplucher les pommes de terre, bien les rincer, et les couper en dés, puis les cuire à l'eau jusqu'à ce qu'ils soient bien cuits.

Préchauffer le four à 180° C (350 F)

Dans un saladier, verser les pommes de terre, le thon émietté, le persil ciselé, les olives, et l'oeuf dur coupé en morceaux.

Ajouter le fromage type vache qui rit coupé en dés, saler et poivrer, ajouter un peu d'harissa (facultatif).

Casser les trois oeufs restant, les battre légèrement en ajoutant le curcuma et verser sur le mélange.

ransvaser le mélange dans un plat beurré ou dans des moules à muffin, parsemer généreusement de fromage râpé et cuire durant environ ≈ 25 minutes. vérifier la cuisson à l'aide d'un couteau, il faut que la lame ressorte sèche, et le dessus doit être doré.

Laisser tiédir avant de couper en carré ou démouler des moules à muffin et servir.

Pourquoi rêve-t-on ?

Les rêves correspondent à l'ensemble des activités mentales qui se produisent pendant que l'on est endormi, au cours desquelles les pensées, visions et sensations sont perçues comme "réelles". Généralement, ils se produisent durant la phase de sommeil paradoxal, également appelé sommeil à mouvements oculaires rapides. Si leur fonction reste encore incertaine, la science a mis en lumière certains mécanismes à l'œuvre chez le rêveur.

Le rêve : une activité cérébrale durant le sommeil

Des études ont montré que les rêves proviennent du cerveau antérieur. Des lésions sur cette partie du cerveau sont susceptibles d'entraîner une absence de rêve ou, au contraire, augmenter leur fréquence et leur vivacité, voire les faire persister durant les phases d'éveil.

En outre, plusieurs neurotransmetteurs jouent un rôle sur ces images que l'on perçoit durant la nuit. Pendant le sommeil paradoxal, les niveaux d'acétylcholine et de dopamine sont élevés. Le premier maintient le cerveau dans un état actif, tandis que le second est lié aux hallucinations. La dopamine contribuerait donc à nous faire percevoir les visions du rêve comme "réelles".

Parallèlement à l'augmentation de l'acétylcholine et de la dopamine, les niveaux de sérotonine, d'histamine et de noradrénaline diminuent. On appelle donc cette phase de sommeil "paradoxale" car le cerveau est "éveillé", tandis que le corps est "endormi". Le rêve

lucide, de son côté, est un état entre le sommeil paradoxal et l'éveil, c'est pourquoi on peut avoir un contrôle sur le déroulé de l'histoire.

A quoi sert le rêve ?

Nous ne savons toujours pas exactement quel est l'objectif principal des songes, mais le fait qu'ils se produisent principalement (mais pas exclusivement) pendant le sommeil paradoxal pourrait avoir son importance. En effet, le sommeil paradoxal est essentiel au bon fonctionnement de l'organisme - sa privation peut altérer la qualité de vie physique et mentale.

Dans ce contexte, rêver pourrait être un moyen pour le corps de restaurer ses neurotransmetteurs clés et certaines fonctions corporelles, qui ne peuvent pas l'être à l'état d'éveil. Le rêve pourrait également jouer un rôle fondamental dans la consolidation des souvenirs, des connaissances et des compétences.

Consolider les souvenirs et les connaissances

Des études consistant à priver les individus de sommeil paradoxal (et donc de rêve), en les réveillant juste avant qu'ils n'y entrent, ont montré les effets sur l'organisme d'une telle privation : manque de concentration, tension, anxiété, sautes d'humeur, prise de poids.

Cette phase est donc associée à une meilleure concentration et une pensée mieux organisée durant la journée, permet de réguler le système nerveux et de mieux contrôler son poids.

Enfin, manquer de sommeil augmente le risque de maladie d'Alzheimer. C'est, en effet, pendant que l'on dort que le cerveau élimine efficacement la protéine bêta-amyloïde, à l'origine de cette pathologie. Néanmoins, on ne sait pas si ce nettoyage se fait pendant que nous rêvons, ou lors d'autres phases du sommeil.

